

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

*Université 8 mai 1945 Guelma
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue
Française*



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة 8 ماي 1945 قالمة
كلية الآداب واللغات
قسم الآداب واللغة الفرنسية

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master académique
Domaine : Lettres et Langues étrangères **Filière :** Langue française
Spécialité : Didactique et langues appliquées

Intitulé :

**L'impact des grilles d'auto-évaluation dans le développement des compétences écrites :
Cas des apprenants de 2^{ème} année secondaire du lycée Mahdjoub Abdel-Rahman.**

Rédigé et présenté par :

ZAMITTI Djihene

Sous la direction de :

Mme BOUGUETTAYA Neila

Membres du jury

Président : Mme. BOUKALMOUNE Hind, Maitre assistante A, Université 8 mai 1945, Guelma.

Rapporteur : Mme. BOUGUETTAYA Neila, Maitre assistante A, Université 8 mai 1945, Guelma.

Examineur : Mme. AISSAOUI Sabrina, Maitre de conférences A, Université 8 mai 1945, Guelma.

Année d'étude 2021/2022

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

*Université 8 mai 1945 Guelma
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue
Française*



جامعة 8 ماي 1945 قلمة
كلية الآداب واللغات
قسم الآداب و اللغة الفرنسية

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master académique

Domaine : Lettres et Langues étrangères **Filière :** Langue française

Spécialité : Didactique et langues appliquées

Intitulé :

L'impact des grilles d'auto-évaluation dans le développement des compétences écrites cas des apprenants de 2^{ème} année secondaire

Rédigé et présenté par :

ZAMITTI Djihene

Sous la direction de :

Mme BOUGUETTAYA Neila

Année d'étude 2021/2022

Remerciements :

Tout d'abord mon immense gratitude et mes remerciements, les plus sincères, à Madame BOUGUETTAYA Neïla, ma directrice de recherche de m'avoir fait confiance. Je la remercie vivement pour sa disponibilité, ses orientations pertinentes et avisées, sans elle ce travail n'aura jamais pu voir le jour.

Un très grand merci aux membres de jury d'avoir accepté de consacrer une part de leur temps pour lire ce modeste travail.

Enfin, je tiens à remercier également tous les enseignants du département de français de l'université 8 Mai 1945 (Guelma) qui m'ont enseigné et qui par leurs compétences m'ont permis de poursuivre mes études.

Zamíttí Djíhene

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents : Quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai point vous remercier comme il le faut, merci pour votre soutien, et pour vos encouragements, et votre présence à mes côtés qui a toujours été ma source de force pour que je puisse atteindre mes objectifs.

Que ce travail traduise ma gratitude et mon affection à l'égard de mes chers frères Mohammed et Bilel.

Enfin, à tous Ceux qui ont partagé avec moi tous les moments d'émotion lors de la réalisation de ce travail.

Zamitti Djihene

Résumé :

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'écrit et s'intitule comme suit : « l'impact des grilles d'auto-évaluation dans le développement des compétences écrites ». Dans cette étude nous allons mettre en lumière une activité privilégiée dans l'approche par compétence qui est les exercices de remédiation à savoir l'auto-évaluation.

Pour se faire, Nous allons à une analyse du corpus qui sera des copies productions écrites des apprenants de 2^{ème} année secondaire.

Notre objectif sera de montrer comment les grilles d'auto-évaluation pourraient-elles aider les apprenants à développer leurs compétences à l'écrit.

Notre recherche sera composée en deux parties. Dans la première partie dite théorique contient deux chapitres. Dans le premier chapitre nous allons mettre en lumière l'enseignement /apprentissage de la production écrite et l'approche par compétence. Dans le deuxième chapitre, sera consacré à l'auto-évaluation et son apport dans la production écrite. Quant à la deuxième partie « pratique », elle sera réservée à une étude expérimentale et analytique des résultats obtenus.

Mots clés :

Expression écrite, évaluation, auto-évaluation, compétence écrite, approche par compétence, enseignement/ apprentissage du FLE.

ملخص

يندرج عملنا البحثي في مجال تعليم الكتابة وهو بعنوان كالتالي: "تأثير جدول التقييم الذاتي في تنمية المهارات الكتابية". في هذه الدراسة سوف نسلط الضوء على نشاط متميز في النهج القائم على الكفاءة والتمارين العلاجية وهو التقييم الذاتي.

لقيام بذلك، سنقوم بتحليل المجموعة التي ستكون أوراق من المنتجات المكتوبة للمتعلمين في السنة الثانية من التعليم الثانوي.

سيكون هدفنا هو إظهار كيف يمكن لجدول التقييم الذاتي أن تساعد المتعلمين على تطوير مهاراتهم في الكتابة.

سوف يتألف بحثنا من جزأين. في الجزء الأول يسمى النظري يحتوي على فصلين. في البداية سنسلط الضوء على تعليم / تعلم الإنتاج الكتابي والنهج القائم على الكفاءة. في الفصل الثاني، سيخصص للتقييم الذاتي ومساهمته في الإنتاج الكتابي. أما الجزء الثاني "العملي" فيخصص للدراسة التجريبية والتحليلية للنتائج التي تم الحصول عليها.

الكلمات المفتاحية:

التعبير الكتابي، التقييم، التقييم الذاتي، الكفاءة الكتابية، النهج القائم على الكفاءة، تعليم / تعلم الفرنسية كلغة أجنبية

Table de matières :

Remerciements	
Dédicace	
Résumé en français	
Résumé en arabe	
Introduction générale	9
Première partie : Cadre théorique	13
Chapitre I : L'enseignement/ apprentissage de la production écrite en FLE	14
1. L'enseignement apprentissage du FLE.....	15
1.1. Qu'est-ce que l'enseignement ?.....	17
1.2. Qu'est-ce que l'apprentissage ?.....	18
2. L'enseignement / apprentissage de la production écrite en FLE.....	19
2.1. Définition de l'écriture.....	21
2.2. Définition de la production écrite.....	23
3. La production écrite dans l'approche par compétence.....	25
3.1. Définition de l'approche par compétence.....	25
3.2. L'apport de l'APC à l'enseignement/apprentissage de la production écrite	26
4. Les difficultés d'apprentissage de la production écrite.....	28
4.1. Difficultés linguistiques.....	29
4.1.1 Le lexique.....	29
4.1.2 L'orthographe.....	29
4.1.3 La morphosyntaxe.....	30
4.2. Difficultés socioculturelles.....	30
4.3. Difficultés référentielles.....	30
4.4. Difficultés procédurales.....	30
4.4.1 La planification.....	31
4.4.2 La mise en texte.....	31
4.4.3 La révision.....	31
Chapitre II : L'apport de l'auto-évaluation dans la production écrite	33
1. L'évaluation	35
1.1. Définition.....	35
1.2. Le rôle de l'évaluation.....	36
1.3. Les types d'évaluation.....	37

1.3.1 L'évaluation diagnostique.....	37
1.3.2 L'évaluation formative.....	38
1.3.3 L'évaluation sommative.....	38
2. Comment évaluer ?.....	38
3. L'auto-évaluation.....	40
3.1. Définition	40
3.2. Les critères de la grille d'auto-évaluation.....	41
3.3. Le développement des compétences écrites par le biais des grilles d'auto-évaluation	41
3.4. L'auto-évaluation et l'approche par compétence.....	43
Deuxième partie : Cadre pratique.....	45
Chapitre I : Description du protocole d'enquête.....	46
1. Présentation du contexte de recueil des données.....	47
1.1. Le lieu d'investigation.....	47
1.2. L'échantillon.....	47
1.3. Le corpus.....	48
2. Le déroulement de l'enquête.....	48
3. Le sujet de la rédaction.....	49
4. La grille d'auto-évaluation destinées aux apprenants.....	50
Chapitre II : Analyse et interprétation des données recueillies.....	52
1. Présentation des résultats et commentaires	53
1.1 Analyse des copies rédigées sans grille d'auto-évaluation	53
1.2 Analyse des copies rédigées avec grille d'auto-évaluation.....	60
2. Comparaison des productions écrites avec et sans grille d'auto-évaluation...	64
Conclusion générale.....	66
Références bibliographiques.....	70
Annexes 1.....	76
Annexes 2	90

Introduction générale :

Enseigner une langue étrangère demeure une tâche importante qui nécessite non seulement la connaissance de la langue mais aussi des théories didactique et des méthodes d'enseignement.

La didactique des langues étrangères est une science pluridisciplinaire, son but principal est de créer des méthodes et des approches afin de rendre l'enseignement/apprentissage des langues étrangères efficace et utile. Elle se centre sur l'apprenant et lui donne beaucoup d'importance en s'intéressant à sa psychologie, son environnement social, et à son vécu. C'est pourquoi, avec la nouvelle approche dite l'approche par compétence ; les contenus d'enseignement et les objectifs d'apprentissage sont élaborés à partir de l'analyse des besoins langagiers de l'apprenant qui est considéré comme un acteur social.

La centration sur l'apprenant en didactique des langues étrangères a permis aux didacticiens et aux concepteurs de méthodologies de vérifier et d'améliorer les méthodes d'enseignement / apprentissage de façon à trouver des solutions aux problèmes soulevés.

Cette centration sur l'apprenant peut être définie comme étant l'ensemble de techniques et de méthodes opérationnelles qui l'aident à être autonome et responsable de son apprentissage. En effet, l'apprenant devrait être actif et productif, et il devrait également mobiliser ses ressources afin de résoudre les différentes situations-problèmes auxquelles il est exposé.

En dépit de l'effort déployé par tous les partenaires didacticiens, enseignants et aussi les institutions officiels, les apprenants trouvent la tâche encore difficile à atteindre même dans les travaux les plus basiques qui soient en éprouvant l'impossibilité de pouvoir mettre en adéquation le travail exigé avec le but qui leur est assigné.

Par ailleurs, dans le domaine de l'écrit, pour développer l'autonomie de l'apprenant et l'inciter à s'impliquer dans la construction de son propre savoir, l'approche par compétence recommande aux enseignants de faire enseigner aux élèves une stratégie très importante qui est, l'auto-évaluation. Cette dernière,

permet aux apprenants d'assumer leurs responsabilités et les aide aussi à vérifier le degré d'acquisition des connaissances, et à se situer à leurs formations.

Notre travail s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'écrit et s'intitule comme suit : « l'impact des grilles d'auto-évaluation dans le développement des compétences écrites des apprenants de 2^{ème} année secondaire ».

Nous avons choisi de travailler sur ce thème parce que nous avons remarqué que les élèves du cycle secondaire manquaient de motivation vis-à-vis de l'écrit et ne pouvaient pas écrire correctement en français suite à des problèmes au niveau de la cohésion (la grammaire, la conjugaison, l'orthographe, le vocabulaire) et de la cohérence (pertinence et enchaînement des idées).

Notre choix par rapport à cet échantillon (apprenants de 2^{ème} année secondaire) n'était pas aléatoire, dans la mesure où nous avons estimé que cette année-là est considérée comme la base et l'assise du baccalauréat.

Notre étude a pour objectif de démontrer l'apport de la grille d'auto-évaluation sur la qualité des textes produits par les apprenants et également de prouver que cette méthode place l'apprenant au centre du processus d'évaluation et le pousse vers l'autonomie.

Pour se faire, nous énonçons notre problématique comme suit : comment les grilles d'autoévaluation permettraient-elles aux apprenants d'améliorer leurs compétences écrites ? En guise de répondre à notre problématique nous émettons les hypothèses suivantes :

- L'apprenant pourrait remédier à ses difficultés rédactionnelles à travers les grilles d'auto-évaluation.

- La grille d'auto-évaluation permettrait à l'apprenant de développer ses compétences en matière de production écrite en lui permettant d'abord ; d'apprendre à écrire, puis améliorer ses écrits et lui apprendre progressivement comment assurer son autonomie scripturale.

Afin de vérifier nos hypothèses sur terrain, nous allons opter pour une méthode expérimentale où nous allons recourir à une analyse du corpus. Il s'agit

de copies des productions écrites rédigées en deux moments (avec et sans grille d'auto-évaluation).

Notre travail sera subdivisé en deux grandes parties. La première partie dite théorique est composée de deux chapitres. Le premier chapitre portera sur l'enseignement / apprentissage de la production écrite à la lumière de l'approche par compétence.

Dans le deuxième chapitre nous mettrons l'accent sur la notion de l'auto-évaluation, et son apport dans le perfectionnement des productions écrites.

La deuxième partie sera scindée en deux chapitres. Le premier chapitre sera réservé à la présentation du protocole d'enquête (lieu, temps, participants) et son déroulement.

Dans le deuxième chapitre l'accent sera mis sur une étude analytique et comparative des copies des apprenants (1^{er} et 2^{ème} jet) et sur l'interprétation des données collectées.

Première partie : Cadre théorique

Chapitre I

L'enseignement/ apprentissage de la production écrite en FLE.

L'enseignement/apprentissage de la production écrite s'intègre dans le cadre de l'enseignement/apprentissage de l'écrit qui fait partie du domaine de la didactique de l'écrit.

Dans l'enseignement apprentissage de la production écrite, l'enseignant et l'apprenant jouent deux rôles différents. Ce dernier, il est appelé à concrétiser ou transformer ses connaissances acquises en trace écrite, quant à l'enseignant, il joue un rôle essentiel dans la progression de l'apprenant vers une maîtrise convenable de l'écriture.

1. L'enseignement/ apprentissage du FLE :

L'importance de l'apprentissage des langues étrangères n'est plus à prouver. Il devient aujourd'hui l'une des nécessités dans un monde qui s'ouvre de plus en plus sur la mondialisation, les nouvelles technologies et les relations internationales. En prenant en compte de telles considérations, il est nécessaire que l'enseignement/apprentissage des langues étrangères devrait s'appuyer sur une démarche visant l'objectif de socialisation et d'éveil à l'ouverture et la familiarisation avec d'autres perceptions du monde et d'autres cultures.

Dans la didactique des langues étrangères, l'apprentissage de la culture de la langue cible n'a pas toujours été considéré comme important. C'est uniquement au milieu des années 1960 sous l'impulsion du concept "compétence communicative" que la compétence culturelle commence à être prise en compte au même titre que la compétence linguistique ; la devise était pour qu'une compétence communicative soit complète ; elle faut qu'elle inclut une compétence culturelle, stipulant que pour bien communiquer en langue étrangère, l'apprenant doit connaître la culture, le pays et l'environnement où la langue cible est parlée, dans le sens où la compétence culturelle est indissociable de la compétence communicative. Ainsi, la compétence culturelle se définit comme le relatif aux modes de vie, aux valeurs et aux croyances diverses de la communauté linguistique.

Frédéric Lambert. «*Enseigner une langue hors de son environnement culturel, c'est en faire une langue mortelle* » (1994 : p 34).

En effet, l'indissolubilité de l'enseignement de la langue et de celui de la culture constitue l'une des revendications d'une didactique soucieuse d'assurer une formation optimale aux apprenants du FLE.

J. Houssaye (1988 : P233) a formalisé le fameux « triangle pédagogique ». Dans son modèle, Houssaye définit l'acte pédagogique comme l'espace entre trois pôles d'un triangle : le savoir, l'enseignant, l'apprenant (l'élève). Le savoir se compose du contenu de la formation c'est-à-dire la matière et le programme à enseigner.

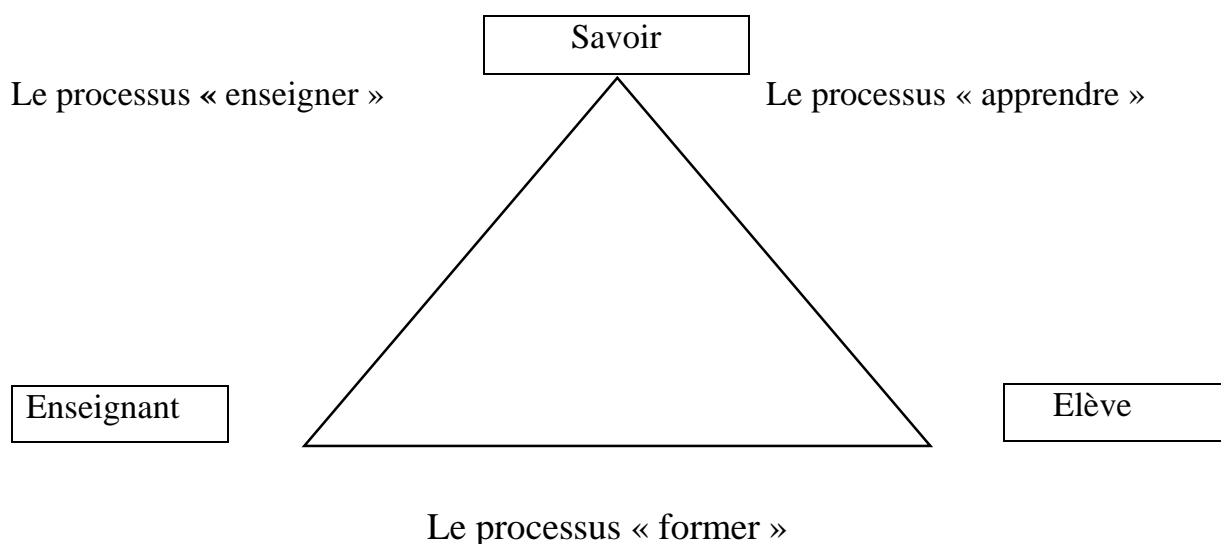


Figure- le triangle pédagogique de J.Houssaye

Cette schématisation permet d'identifier trois processus différents :

- Le processus « enseigner » : c'est l'axe de la didactique, l'enseignant est centré sur la matière, dans ce cas l'apprenant est oublié. L'enseignant conçoit des supports didactiques, rédige des polycopiés, crée des exercices et des évaluations.

- Le processus «former » : c'est la relation pédagogique où on favorise la considération de capacités de l'apprenant, de son rythme de travail. Il s'agit là de la construction d'une relation pédagogique forte entre l'enseignant et l'apprenant.
- Le processus « apprendre » : représente les stratégies d'apprentissage. Ici le rôle de l'enseignant est celui de guide, c'est le cas de la pédagogie de type constructiviste, autrement dit l'apprenant apprend de lui-même, il essaie, expérimente, utilise la technologie, construit ses nouveaux savoirs...

1.1. Qu'est-ce que l'enseignement ?

Le mot enseignement est dérivé du verbe « enseigner » qui veut dire faire acquérir la connaissance. D'après J.-P. Cuq dans le dictionnaire de didactique du français : « *Le terme enseignement signifie initialement précepte ou leçon et, à partir du XVIII siècle, action de transmettre des connaissances* ». (2003 : P23). En d'autres termes, c'est le fait de partager des connaissances ou des savoirs.

Selon Legendre, il s'agit d'un : « *Processus de communication en vue de susciter l'apprentissage ; ensemble des actes de communication et de prise de décision mis en œuvre intentionnellement par une personne ou un groupe de personnes qui interagissent en tant qu'agent dans une situation pédagogique* » (1993 : P 507).

L'enseignement est une pratique d'éducation visant à développer les connaissances d'un élève par le biais de communication verbale et écrite. Les professeurs, dans les écoles modernes, enseignent activement afin de transmettre un ensemble de savoirs. Il se distingue de l'apprentissage qui permet d'acquérir et de développer des savoir-faire, particulièrement dans les domaines artistiques et techniques. Enseignement ne doit pas non plus être confondu avec éducation : ce dernier terme (du latin "educare", tirer hors de), beaucoup plus général, correspond

à la formation globale d'un individu, à divers niveaux (au niveau religieux, moral, social, technique, scientifique, médical, etc.

Le terme enseignement, de son côté, signifie « *marquer d'un signe, distinguer, rendre remarquable* ¹ ». Il se réfère plutôt à un bien précis, soit celui du développement des connaissances des élèves à l'aide de signes (la transmission des connaissances est en soi impossible, on ne transmet pas de connaissances). « Signes » et « enseignement » dérivent d'ailleurs de même cette racine latine. On aurait donc tort, étymologiquement, de limiter son sens à celui de la formation commune de simples "citoyens responsables". Ce serait faire montre d'un manque d'enseignement.

Nous pouvons dire, que l'enseignement est une tâche de communication effectuée par l'enseignant, en rapport avec l'apprentissage de ses apprenants. Il s'agit également d'un ensemble d'activités organisées dans le but de faire acquérir à un individu de nouvelles habilités ou de nouvelles attitudes dont il aura à témoigner à la fin de la séquence prévue.

1.2. Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage est un concept dérivé du verbe apprendre qui désigne : comprendre, saisir. Selon le dictionnaire Larousse, l'apprentissage veut dire : « *Ensemble des processus de mémorisation mis en œuvre par l'animal ou l'homme pour élaborer ou modifier les schèmes comportementaux spécifiques sous l'influence de son environnement et de son expérience.* »

Cela veut dire, que l'apprentissage est un processus d'acquisition et de mémorisation de nouvelles connaissances, d'habilités et de compétences sous l'influence de l'environnement. De plus, ce processus concerne à la fois l'apprenant et l'enseignant.

Selon R.B. Kozman l'apprentissage peut désigner : « Peut-être vu comme un processus actif et constructif au travers duquel l'apprenant manipule

¹ Dictionnaire Larousse [en ligne]. In : <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Enseignement.html>

stratégiquement les ressources cognitives disponibles de façon à créer de nouvelles connaissances en extrayant l'information de l'environnement et en intégrant dans sa structure informationnelle déjà présente en mémoire. » (1991 : p 34).

L'apprentissage nécessite trois conditions :

- Un changement de comportement du sujet
- Ce changement doit avoir une pratique ou une expérience
- Ce changement doit être durable

Rogers.H affirme que « *Le seul apprentissage qui influence réellement le comportement d'un individu est celui qu'il découvre lui-même et qu'il s'approprie* » (1973 : p 152).

Autrement dit, l'apprentissage nécessite un bon apprenant, celui qui profite des occasions, analyse les problèmes, contrôle ses productions et maîtrise l'utilisation des stratégies.

Selon Hirshsprung .H. «*L'apprentissage est une démarche active de construction des connaissances engagées par l'apprenant et non une réception de savoirs préconstruits par les éducateurs.* » (2005 : p 22).

Dans cette démarche, une grande liberté a été donc accordée à l'apprenant qui devient acteur de son apprentissage.

2. L'enseignement/ apprentissage de la production écrite en FLE :

La communication n'est plus uniquement réservée à l'oral. La double dimension de la communication est une réalité incontestable en classe de langue. L'enseignant et l'apprenant se trouvent souvent devant les supports écrits. C'est dans ce sens qu'on peut admettre l'idée que l'oral et l'écrit en langue étrangère sont enseignés et appris en parallèle.

L'écrit joue un rôle important dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, étant donné que cette activité constitue un des domaines de recherches en didactique de cette langue.

En effet, l'écrit semble être une question sérieuse qui a toujours préoccupé les enseignants et chercheurs dans le domaine de la didactique dans la mesure où l'activité scripturale est considérée comme le pilier de l'acquisition d'une langue étrangère, le FLE en l'occurrence.

L'enseignement du français au collège s'inscrit dans la perspective de la maîtrise des langues étrangères, la formation d'une culture et l'acquisition de méthodes de pensée et de travail. La nouvelle logique d'enseignement/apprentissage, selon la nouvelle réforme du système éducatif algérien, consiste à faire partager les tâches entre enseignant et apprenant dans un climat de partenariat pédagogique.

Dans cette perspective, l'objectif de l'enseignement du FLE est de faire acquérir aux apprenants les quatre compétences ; à l'oral : (écouter/parler) à l'écrit : (lire/ écrire).

C'est-à-dire, les rendre capables de comprendre et de s'exprimer clairement dans les quatre compétences dans une langue étrangère.

L'acte d'écrire est une activité omniprésente dans la classe de FLE. Les apprenants doivent écrire soit pour vérifier leurs performances liées à l'application des règles grammaticales, lexicales et syntaxiques et dans ce cas l'enseignant vérifie si les apprenants ont assimilé ces règles ou non. Soit pour prendre part à ces actes de paroles, autrement dit, communiquer avec quelqu'un.

En général, l'évaluation des apprenants se fait par le biais des productions écrites. Ecrire n'est pas mettre bout à bout des phrases syntaxiquement correctes, ni même lier des mots, des paraphrases et des paragraphes. Les compétences d'écriture se révèlent en revanche dans la production d'un ensemble cohérent qui répond à des règles explicites selon son enjeu.

La production écrite est donc une activité qui fait appel à plusieurs compétences activées simultanément : des compétences linguistiques, pragmatique, textuelles...etc.

A cet égard J. Ricardou affirme : « *Ecrire un texte c'est de transmettre tel écrit de manière à accroître les relations ses composants(...)* Les composants d'un écrit se répartissent en deux domaines : d'une part, ce qu'on peut appeler le domaine matériel, qui comprend tous les aspects sensibles de l'écrit ; d'autre part, ce qu'on peut nommer le domaine idéal, qui contient tous les effets de sens de l'écrit. Ces deux domaines sont solidaires. » (1986 : p 28).

En effet le problème qui se pose chez les apprenants du FLE, c'est la rédaction du premier jet (le brouillon) qu'ils considèrent comme le produit final de leur texte, et quand le professeur leur demande de réviser le texte, ils se focalisent essentiellement sur les formes correctes en orthographe, grammaire, ou sur la calligraphie et la mise en forme (cohésion) tout en négligeant le sens global du texte produit et l'enchaînement des idées (cohérence), comme si ceci est le seul critère de réussite pour assurer une bonne rédaction. En outre, ils se sentent incapables de modifier et réécrire une ou plusieurs parties de leurs écrits et ils ont recours à la facilité et au moindre effort.

A ce propos, l'enseignement/ apprentissage de l'écrit à l'école consisterait à faire apprendre aux apprenants les tactiques d'écritures pour les aider dans leur parcours d'apprentissage de l'écrit en FLE et par conséquent leur permettre d'améliorer leur savoir écrire, et non pas s'intéresser uniquement à l'apprentissage des outils métalinguistiques.

2.1.Définition de l'écriture :

L'écriture occupe une place importante dans les pratiques d'enseignement donc l'acte d'écrire consiste à produire des textes en situation de communication, pour l'apprenant ; savoir écrire en FLE c'est maîtriser une langue étrangère.

L'acte d'écrire est difficile pour ceux qui ne l'utilise que rarement, à l'école les élèves ne rédigent qu'à la fin de la séquence, ils prennent distances de la production écrite, et ils ont l'impression qu'ils ne la maîtrisent pas. Mettre l'élève en situation d'écriture après un moment de situation d'enseignement/ apprentissage, c'est le placer dans une situation de réinvestissement et d'évaluation

où il doit résoudre une situation problème en mobilisant un ensemble de ressources : connaissances, capacités et habiletés.

Ecrire n'est pas recopier, c'est une activité complexe, faisant appel à l'utilisation simultanée de savoir sur la langue exigeant des compétences variées au niveau de :

- La gestion de l'interaction : point de vue pragmatique (contextualiser le projet d'écriture et choisir une stratégie discursive) ;
- La gestion de l'objet du discours : point de vue sémantique (analyser et créer le référent) ;
- La gestion de l'objet texte : point de vue morphosyntaxique (structurer le texte, en assurer la progression et la continuité, rédiger des phrases).
- La relecture (évaluer).
- La réécriture (mettre au point et finaliser).

D'après le dictionnaire français le Robert J.P : « *l'écriture est un system normalisé de signes graphiques conventionnels qui permet de représenter concrètement la parole et la pensée* » (p : 76), dans la même perspective Dubois et ses collaborateurs ajoutent que : « *L'écriture est une représentation de la langue parlée au moyen des signes graphiques(...) Elle a pour support l'espace qui la conserve* » (p : 156).

Autrement dit, l'écriture suppose un system commun de signes graphiques qui donnent lieu à la représentation de la pensée. Elle est la matérialisation concrète de la langue orale. Elle permet la préservation des sons d'une manière durable.

Le Robert fournit ainsi un nombre important de synonymes, écrire c'est : tracer des lettres, tracer des signes d'écriture, orthographier, consigner, composer rédiger, publier, affirmer, soutenir, exposer, exprimer

Selon le dictionnaire Larousse l'écriture est définie comme « *un système de signes graphiques servant à noter un message oral afin de pouvoir le conserver*

et/ou le transmettre »¹. Plus simplement, l'écriture c'est le fait de tracer des lettres ou bien signes graphiques pour pouvoir partager un message oral.

2.2.Définition de la production écrite :

La production écrite n'est pas une simple action de transcrire, elle ne consiste pas à accoler de phrases bien formées, ne représente pas une activité complémentaire à la lecture. En fait elle n'est pas une affaire aussi simple et son enseignement/apprentissage en contexte scolaire est assez complexe, d'ailleurs, elle suppose des savoirs et des savoirs faire tout à la fois.

En effet, dans le domaine des langues étrangères, précisément depuis l'apparition de l'approche communicative, la production écrite est considérée comme étant le statut du savoir-écrire en langue maternelle, telle qu'une action d'élaboration de sens et elle rend les apprenants capables de produire de différents types de textes dans le but de communiquer, autrement dit, on écrit pour être lu.

Thao écrit que « *les apprenants ne composent pas des textes pour que l'enseignant puisse corriger leurs fautes* » mais que la production écrite « *est une activité qui a un but et un sens : les apprenants écrivent pour communiquer avec un (des) lecteur (s)...* » (2007 : P46).

Elle est l'une des activités d'écriture qui aide l'apprenant à s'exprimer, elle consiste à transformer ses idées et les organiser dans un écrit lisible et compréhensible.

Selon Plane, S elle est définit comme : « *Une activité de résolution de problèmes, au cours de laquelle le sujet est appelé à mobiliser des connaissances, à mémoriser l'organisation de sa production et à prendre des décisions. Et ces trois opérations se renouvellent constamment au cours du processus rédactionnel et interagissent donc en permanence.* » (1994 : P44).

¹ *Ecriture*. [En ligne]. In : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9criture/27743>,

La production écrite permet à l'apprenant de mobiliser l'ensemble des savoirs acquis tout au long de la séquence afin de mettre en pratique des connaissances en vocabulaire comme en grammaire et en orthographe ; raison pour laquelle nous pouvons la qualifier de travail de synthèse.

La production écrite a connu diverses définitions selon les domaines dans lesquels elle est inscrite, selon Robert J-P elle est perçue comme : « *Une activité complexe de production de textes, à la fois intellectuelle et linguistiques, qui implique des habiletés de réflexion et des habiletés langagières* ». (P : 174).

La production écrite est un processus récursif, comportant plusieurs étapes : la création d'idées, la définition précise du sujet par l'organisation des idées au moyen de schéma, la rédaction, la révision, la correction, le partage et la diffusion.

Cette position est soutenue par Akmoun : « *les différentes activités mentales, appelées aussi processus rédactionnels, sont mobilisées dans l'acte d'écrire : la planification, la mise en texte et la révision* ». (2009 : P 26).

Écrire, c'est passer par toutes ces étapes menant ainsi à la communication claire et précise d'un message. Il est essentiel que l'apprenant puisse travailler son écrit selon les caractéristiques de chaque étape du processus, quel que soit la forme de communication utilisée. Comme le recommandent Simonet et Marret : « *avant de passer à la rédaction à proprement parler, il importe de savoir d'où l'on part, où l'on va et par quelles étapes l'on passe* » (2002 : P 78).

Signalons donc que l'écrit ne s'apprend pas d'un jour à l'autre. Comme le faisait remarquer Kavian « *L'écriture est et reste un travail solitaire. Il faut compter sur le temps, sur la maturation des choses, et écrire, écrire, écrire* ». (2007 : P 47).

C'est Arenilla-Beros qui a remarqué : « *on n'a jamais fini d'apprendre à écrire* ». (1996 : P 83).

3. La production écrite dans l'approche par compétence :

3.1. Définition de l'approche par compétence :

L'APC est une prolongation de la pédagogie par objectif. Elle a été d'abord appliquée dans le monde industriel, et a été intégrée dans le système éducatif en

Amérique dans les années soixante. Ces dernières années, elle a marqué le système éducatif algérien. Cependant, l'application de cette approche dans le domaine de l'industrie est totalement différente de celui de l'éducation. L'APC présente comme principe la formation continue des enseignants, car son rôle consiste à préparer le citoyen de demain dans toutes ses dimensions, c'est-à-dire le rendre un acteur social capable d'assumer ses rôles en société : « *Assez rapidement, l'APC est imposée dans le monde de l'éducation dans le monde anglo-saxon ensuite, ce fut l'Europe, la Grande Bretagne, la Suisse et la Belgique qui ont été parmi les premiers pays à vouloir repenser leurs systèmes éducatifs et leurs programmes selon cette approche [...]* ».¹

Donc d'après cette citation, l'APC a été adoptée tout d'abord en Europe, et notamment en Belgique, car à l'époque, c'était la révolution industrielle qui a marqué ces pays et l'APC était une grande évolution et révolution scientifique, car elle a pu briser la conception traditionnelle des anciennes méthodes et elle a redonné à l'apprenant sa place, c'est pourquoi ces pays ont été les premiers qui ont bénéficié d'elle. « *A l'univers du domaine industriel, l'éducation a établi des liens immédiats avec le constructivisme et plus encore avec le socio constructivisme.* »²

Nous constatons donc que l'APC s'inscrit dans une perspective psychocognitive, fondée sur le constructivisme et le socioconstructivisme. Donc, l'apprenant, en faisant appel à ses ressources cognitives, doit s'impliquer dans la construction de son savoir afin d'agir devant des situations-problèmes.

¹ Luxure, R. *Les approches actionnelles et par compétences en didactique du FLE : intérêt et limites*, in : https://crefec.org/fr_version/pages/8@lescure.pdf.

² XAVIER, R. *L'APC dans « le système éducatif algérien »*, in : http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/Working_Papers/currcompet_afri_ca_ibewpci_7.pdf.

Toutefois, l'élaboration des programmes selon l'approche par les compétences nécessite des formations continues et une réinsertion colossale dans le métier d'enseignant, car son rôle ne consiste pas à transmettre des savoirs, mais à faire apprendre. Ces programmes actualisés proposent une nouvelle logique d'enseignement, autrement dit les tâches vont être partagées entre l'enseignant et l'apprenant, car ce dernier cherche à faire acquérir à l'apprenant un certain nombre de compétences (savoir-être, savoir-faire, savoir-apprendre) : Selon l'ex-ministre de l'éducation Ben Bouzid, B. : « *L'approche par les compétences, dérivée du constructivisme, privilégiait une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations-problèmes* ». (2009 : P203)

L'APC a dépassé la logique d'enseignement, et elle favorise la logique d'apprentissage, car dans cette approche le métier de l'enseignant ne consiste pas à faire enseigner, mais à faire apprendre. Son but est d'aider l'apprenant à construire son savoir à travers sa confrontation à des situations-problèmes, la résolution de ce problème lui permet de construire son savoir.

3.2. L'apport de l'APC à l'enseignement / apprentissage de la production écrite :

L'approche par compétence se base sur la logique de l'apprentissage centré sur l'activité et les réactions de l'élève face aux situations problèmes. L'essentiel n'est pas uniquement de donner des connaissances, mais aussi, et surtout, d'utiliser ses capacités dans des situations quotidiennes qui s'appliquent à la vie et l'aident à apprendre par lui-même. Ainsi, l'élève doit être muni des outils appropriés pour lui permettre de résoudre les problèmes étape par étape, devenant ainsi capable de réussir et être apte à affronter la société dans laquelle il doit s'intégrer. Cette approche se démarque essentiellement par son caractère d'intégration et par sa capacité de créer une passerelle entre la connaissance d'une part, et les compétences et les comportements d'autre part.

L'apprentissage par compétences est proposé pour renforcer la durabilité des apprentissages. Une fois que l'élève saisit ce qui est enseigné, l'enseignant le place dans des situations similaires.

La compétence en éducation c'est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations problèmes. En d'autres termes, c'est la possibilité, pour un élève, de mobiliser un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être pour résoudre des situations problème. L'élève exerce une compétence en résolvant des situations-problèmes. Pour vérifier si l'élève a acquis la compétence, l'enseignant lui demande de résoudre une situation –problème.

A travers de la définition de l'écriture déjà abordée, il apparaît que l'écriture est un acte complexe qui nécessite l'acquisition d'un certain nombre de compétences afin de communiquer l'information que nous voulons transmettre ou de résoudre une situation-problème.

Cette opération a été développée par plusieurs théories et approches, parmi les approches les plus répandues, on trouve l'APC, cette dernière a fait un renouvellement considérable et des changements radicaux dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE, parmi ses apports :

- Elle a contribué au renouvellement de la didactique de l'écrit et à l'évolution du matériel pédagogique.
- Elle cherche à rendre à la didactique de l'écrit sa place à travers l'exploitation des différentes théories surtout celle qui est liée à la typologie textuelle afin d'améliorer la compétence scripturale des apprenants.
- Pour l'APC, le moment de l'écriture est considéré non pas un simple travail de transcription, mais c'est une opération cognitive qui fait appel à plusieurs processus et mécanismes (durant l'écriture l'apprenant fait appel à la mémoire à long terme pour exploiter ses connaissances linguistiques et théoriques emmagasinées).

- Elle encourage le travail collaboratif entre les élèves durant la séance de production écrite afin de développer leurs compétences scripturales.
- Elle enseigne la production écrite dans sa globalité.
- Elle cherche à développer chez le jeune scripteur des compétences linguistiques, scripturales et textuelles.
- Avec l'APC, l'apprenant est autonome et responsable, il doit mobiliser ses compétences scripturales afin de produire un texte cohérent et cohésif.
- Elle a pu rendre à la communication écrite sa place tout en donnant de l'importance à ses différents aspects (qui parlent, à qui, dans quel but, où, etc.)
- Elle met l'accent sur la notion de compétence d'écriture et ses différentes opérations : planification, la mise en texte, et la révision.
- L'APC cherche à doter l'apprenant d'un certain nombre d'outils pour lui permettre de mieux comprendre et produire.
- Elle donne de l'importance à la grammaire textuelle et aux unités discursives.

4. Les difficultés de l'apprentissage de la production écrite :

L'écriture est un instrument de communication particulièrement codé. C'est un processus complexe ; cette complexité pour les apprenants de langue étrangère (L2) est contre tout raisonnement qui trouve que cette action est assez facile en langue maternelle. Effectivement, il est facile de constater que ces apprenants ont la capacité d'acquérir et de rédiger, plus facilement cette tâche étant donné qu'ils détiennent déjà une base, un savoir-faire de l'écrit dans leur langue maternelle puisque la production écrite en langue étrangère fait appel au même processus de production.

En revanche, comme Alarcon le déclare : « *il ne faut pas oublier qu'il existe une différence dans la manière d'aborder l'étude de l'écriture en langue*

maternelle et en langue étrangère. Le natif connaît déjà sa langue quand il entre à l'école, il possède une compétence qui lui est très utile »¹.

De manière contraire, le non-natif trouve des embûches en apprenant une langue étrangère, et du coup il se sentira arraché et son travail se présente difficile.

Mangenot, F. (1996), souligne que l'écriture « *est complexe en langue maternelle, l'est d'autant plus en langue étrangère* » (1996 : P 174), qui nécessite non seulement un apprentissage technique mais aussi l'appropriation d'un certain nombre de compétence relevant de plusieurs domaine : socioculturel, linguistique...etc. dans cette optique on peut dire donc que les difficultés d'apprentissage de la production écrite sont variées et de natures différentes.

4.1 Difficultés linguistiques :

Ces difficultés concernent en premier lieu le système des règles qui régissent le fonctionnement de la langue. Elles traitent l'emploi des constructions syntaxiques, morphosyntaxiques, textuelles ... qui permettent au rédacteur une meilleure production des énoncés. Pour aborder ce sujet, on classe les difficultés linguistiques selon :

4.1.1. Le Lexique :

Concerne l'emploi des mots, la richesse, l'exactitude et l'adéquation. Déplus le scripteur doit choisir un lexique expressif du contexte linguistique et de la situation de communication.

4.1.2. L'orthographe :

L'orthographe est un aspect pertinent lors de la production écrite car elle permet de mesurer les erreurs commises pendant la rédaction. Cependant, la transgression de ces règles peut engendrer une dévalorisation du texte écrit.

On note deux catégories d'orthographe à savoir le type lexical qui traite la façon d'écrire les mots et le type grammatical qui concerne la mise en place des règles grammaticales.

¹ *L'attitude des apprenants de français langue étrangère envers la production écrite.* , [En ligne]. In :

<https://arastirmax.com/en/system/files/dergiler/9383/makaleler/35/arastirmax-fransizca-yabanci-dil-ogrencilerin-yazili-anlatim-dersine-karsi-tutumlari.pdf>

4.1.3. La morphosyntaxe :

Cette partie de la grammaire s'intéresse à l'emploi des règles qui régissent l'ordre des mots dans une phrase. Cet aspect est d'une importance indispensable car le rédacteur est appelé à utiliser correctement les constructions grammaticales d'une manière claire pour éviter l'incompréhension.

4.2. Difficultés socioculturelles :

Quant à la production écrite, les connaissances en grammaire et celles du fonctionnement de la langue ne suffisent pas seulement pour une bonne maîtrise de la langue.

De plus, la compétence linguistique doit être soutenue par une certaine maîtrise de des savoirs et des savoir-faire socioculturel.

L'apprenant se heurte, lors de la rédaction, au problème d'organisation et à la structuration de son discours à travers la dimension culturelle. Chaque langue possède son propre système de fonctionnement et rhétorique. Le socioculturel est indispensable pour une meilleure communication. Cependant, la non- maîtrise de cette compétence peut se refléter sur la qualité du texte produit.

4.3. Difficultés référentielles :

Pendant la rédaction de la production écrite, l'apprenant doit activer ses connaissances relatives au domaine et en fonction du thème pour développer le contenu de son sujet.

La connaissance référentielle peut être définie comme la connaissance du monde.

Celle-ci implique la connaissance du domaine et du contenu en relation avec un champ particulier ainsi que les connaissances qui concernent l'usage de la langue par son utilisateur.

4.4. Difficultés procédurales :

Les connaissances procédurales concernent en particulier les étapes pour réaliser une action. A travers cette catégorie, il s'agit essentiellement du processus

et les stratégies de rédaction. Pour cela, nous citons quelques difficultés relatives à chaque processus :

4.4.1. La planification (ou la pré-écriture) :

Elle consiste à définir les enjeux de l'écrit à produire (pourquoi j'écris ? à qui est destiné mon écrit ? et à établir un « plan-guidé » de l'ensemble de la production). Dans cette étape, le scripteur récupère les informations stockées dans sa mémoire à long terme, les sélectionnant les organisant et les adapte à la situation d'écriture.

Pour les rédacteurs moins habiles, ils ne consacrent pas beaucoup de temps à la planification et transcrivent leurs idées dès leur apparition. Cependant ceci entraîne les apprenants à un manque de clarté.

4.4.2. La mise en texte :

Elle représente les activités liées à la rédaction. Le scripteur doit gérer une suite d'énoncés qui doivent être syntaxiques et orthographiquement acceptables. Pour cela, il doit faire face à des contraintes locales (la microstructure : syntaxe de la phrase, orthographe, vocabulaire....) et des contraintes globales (la macrostructure : type de texte, cohérence...).

Selon Dyanne, E.

La mise en œuvre de ce processus se réalise grâce à trois types d'opérations à savoir : les opérations de connexion, de cohésion et de modélisation. (2007 : P 99).

4.4.3. La révision :

La révision du texte est une deuxième réécriture. Celle-ci permet de mettre en évidence leurs écrits. Plusieurs difficultés sont décelées lors de la révision. Un scripteur habile, en corrigeant ses erreurs, se focalise à la recherche des idées et contrôle la conformité de son texte à l'objectif de départ. Par contre, un scripteur moins habile, lors de la révision s'intéresse particulièrement au lexique, à l'orthographe et la conjugaison.

A titre de conclusion, on peut dire qu'en didactique des langues étrangère, la production écrite est considérée comme une activité qui aide l'apprenant à produire

différents textes variés aussi bien dans leur forme que dans leur visée communicative.

Nous pouvons donc affirmer que la production écrite est une tâche complexe, car est une action fondamentale dans le processus de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères notamment le français.

De plus, il est à noter que l'approche par compétence, est une véritable évolution et révolution scientifique qui cherche à mettre en relation le savoir et les connaissances enseignés en classe et leur transposition et réinvestissement en société par l'apprenant afin de donner du sens à son apprentissage, c'est-à-dire rendre cet apprenant un acteur social.

Nous avons donc abordé tout au long de ce chapitre, les différents concepts clés sur l'enseignement/ apprentissage de la production écrite. De même, nous avons mis l'accent sur l'approche par compétence et son apport à l'enseignement/ apprentissage de la production écrite.

Nous allons au cours du deuxième chapitre mettre en lumière la notion de l'auto-évaluation ainsi que ses différents types, et enfin, l'utilité de l'auto-évaluation dans le développement des compétences rédactionnelles des apprenants.

Chapitre II

L'apport de l'auto-évaluation dans la production écrite.

Autonomiser un apprenant, c'est le rendre conscient de ses propres stratégies et techniques d'apprentissage, c'est-à-dire l'encourager à prendre en charge sa propre formation et son développement individuel. Cette notion d'autonomie dans le processus rédactionnel est développée aux Etats Unis où l'écriture est considérée comme l'essentiel de tout apprentissage et que tout apprenant doit la maîtriser pour pouvoir avancer dans ses études notamment à l'université, car à ce stade d'apprentissage, ce dernier est invité à s'impliquer activement dans sa recherche scientifique.

Avant d'accéder à l'université, l'apprenant passe par trois paliers de formation où le français occupe le statut de langue étrangère (FLE). En arrivant à l'université, l'étudiant sera, en principe, capable de construire et de produire des énoncés grammaticalement corrects en faisant appel à ses prérequis déjà installés précédemment.

Donc, le processus de rédaction est un processus dynamique qui ne se produit pas dès le début, car l'écriture est une activité itérative qui passe par plusieurs étapes de reformulation et d'auto-évaluation pour que nous puissions parler d'un produit final cohérent et cohésif destiné à être lu par un public large.

Beaucoup de chercheurs et de didacticiens soulignent l'importance de l'activité rédactionnelle en classe de langue et ils mettent en avant l'utilité de la pratiquer tout en faisant appel à la technique d'auto-évaluation afin d'améliorer les compétences rédactionnelles des apprenants et les amener à participer à la construction de leur savoir.

Nous disons alors qu'une bonne production écrite devra passer par l'auto-évaluation.

1. L'évaluation :

1.1.Définition :

L'évaluation est un processus pédagogique qui aide l'enseignant à vérifier le degré d'assimilation et de maîtrise du savoir transmis. Elle est considérée comme l'un des facteurs indispensables de tout apprentissage, car elle permet à l'enseignant d'analyser les contenus, de faire une rétroaction sur ses pratiques enseignantes et aussi de les enrichir à l'aide d'un mécanisme de formation continue.

La pratique de l'évaluation est accompagnée toujours d'une notation ou d'une appréciation positive ou négative qui contribue à complimenter les bons éléments et encourager les apprenants qui éprouvent des difficultés à améliorer leur niveau.

De point de vue pédagogique, l'évaluation est conçue comme :

« Un dialogue particulier et permanent entre l'apprenant et enseignant (sic). Elle permet à ce dernier de prendre des décisions de régulation indispensables les mieux adaptées à chacun des apprenants. Elle permet aussi à l'apprenant de prendre conscience de ses travaux, des démarches et procédures utilisées pour les réaliser ». (Zeribi. Y, 2013 : P 13).

L'évaluation consiste à fournir des informations à l'enseignant sur un travail réalisé par l'apprenant pour apporter les jugements et les appréciations possibles en vue de prendre une décision, voire de proposer une remédiation afin d'atteindre les objectifs fixés au départ, de la part de l'apprenant, les résultats obtenus après cette activité lui permet de revoir sa démarche en vue d'une amélioration de ses apprentissages.

En didactique de l'écrit l'évaluation est une pratique qui sert à évaluer tous les processus entourant l'apprentissage, donc c'est une activité de contrôle continu qui veille au bon déroulement des cours.

Selon Tavernier, R. (1993 : P 13) « *Chaque usage de l'évaluation peut, en effet être considéré comme la combinaison de facteurs qu'il est possible de classer en quatre catégories :*

- *L'évaluation et sa place institutionnelle : qui évalue ?*
- *L'objectif de l'évaluation : on évalue quoi ?*
- *La fonction de l'évaluation : on évalue pour quoi ?*
- *Les modalités et les moyens de l'évaluation : on évalue comment ? »*

Donc selon Tavernier, R. l'évaluation est un travail complexe qui ne s'intéresse pas seulement à la vérification des savoirs, mais elle donne de l'importance à de multiples pôles : qui évalue ? Pour quoi évaluer ? Evaluer quoi ? Et comment évaluer ?

En général, l'évaluation est une pratique qui permet à l'enseignant de contrôler le degré d'acquisition de savoir transmis, ainsi d'identifier les besoins de chaque apprenant et faire un aller-retour entre les pratiques enseignantes afin d'assurer aux disciples un enseignement/apprentissage efficace.

1.2. Le rôle de l'évaluation :

Dans tout processus d'apprentissage, l'évaluation vise le futur et fait appel au passé afin de déterminer les aspects qui ne sont pas acquis, et de trouver une nouvelle situation pour les intégrer.

Pour les apprenants, l'évaluation est toujours liée à la sanction, c'est une activité propre à l'enseignant. Ce dernier, à l'aide de cet outil, va prendre des décisions à la fin d'une action pédagogique, car selon Berger, M.-J. « *tout jugement de valeur renvoie à une évaluation dans la mesure où il résulte systématiquement d'une mise en rapport entre un produit réel et un produit attendu, une donnée et une norme, un objectif idéalisé.* » (1994 : P 6)

L'évaluation tend donc à contrôler le degré d'acquisition des connaissances apprises en classe et à vérifier si les méthodes abordées sont utiles à travers la comparaison du produit initial et du produit final des apprenants afin de les situer par rapport à une échelle bien définie. Cette appréciation va être sanctionnée, à la fin d'une séquence ou d'un projet, par une note.

Selon Cuq, J.-P, et Gruca, I. L'évaluation est une « *démarche qui consiste à recueillir des informations sur l'apprentissage, à porter des jugements sur les*

informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention de l'évaluation. ». (2005 : P98)

Pour ces deux didacticiens, on évalue pour se renseigner sur l'état des apprentissages pendant trois moments : avant, après et au cours de la formation d'un apprenant.

L'évaluation permet à l'enseignant de déterminer :

- Les contenus d'apprentissage et les objectifs à atteindre.
- Ce que les apprenants ont acquis et ce que leur reste à acquérir.
- Leur niveau d'apprentissage.

D'après Berger, M.-J. (1999), il y a plusieurs raisons pour pratiquer l'évaluation, généralement, on évalue les apprenants pour pouvoir vérifier si les buts dressés sont aboutis ou non, donc de veiller sur le degré d'acquisition des connaissances, il ajoute que l'auto-évaluation est une pratique qui a pour objectif principal de renseigner le formateur sur les points faibles et les points forts de chaque apprenants, autrement dit, à travers ces renseignements l'enseignant va décider soit de faire le recule en arrière afin d'éclairer les points qui ne sont pas compris, soit d'avancer dans ses cours, donc c'est un procédé qui permet à l'enseignant de contrôler le savoir acquis.

L'évaluation est un outil indispensable dans toute formation qui permet à l'enseignant de dresser les objectifs attendus, et d'évaluer des connaissances déclaratives c'est-à-dire le savoir théorique appris en classes, (la mise en œuvre des connaissances antérieures afin de résoudre un problème dans un contexte donné).

1.3. Les types d'évaluation :

Il existe trois types d'évaluations qui correspondent à trois moments distincts de l'apprentissage (avant, pendant, après).

1.3.1. L'évaluation diagnostique :

Comme son nom l'indique, elle cherche à établir le diagnostic d'une pratique, ce type d'évaluation se fait par l'enseignant au début de l'année (avant la séquence d'apprentissage) dans le but de vérifier les connaissances antérieures des élèves

afin de déterminer la méthode d'enseignement appropriée qui s'adapte avec le niveau de la classe sans prendre en considération la note dans les résultats finals, elle aide donc l'enseignant de dresser le cheminement des cours à venir.

1.3.2. L'évaluation formative :

On la nomme évaluation formative ou continue, parce-que tout simplement elle permet de contrôler de façon continue le niveau de la maîtrise des acquis de chaque apprenant au cours d'un semestre ou année, afin de réguler la situation d'apprentissage. Ce type d'évaluation garantit le développement de l'apprenant à travers la prise en considération de ses lacunes pendant chaque séance ou cours d'apprentissage.

Selon Tagliante, C. « *L'évaluation formative cherche à guider l'apprenant dans sa propre formation et à améliorer l'enseignement/apprentissage des langues étrangères de telle sorte qu'elle offre à l'enseignant des occasions afin d'ajuster et de réguler ses actions en partant des difficultés repérées* ». (2001 : P 134)

Dans ce type d'évaluation est incluse l'auto-évaluation qui constitue l'élément central dans cette recherche, nous le citerons donc dans les pages qui suivent.

1.3.3. L'évaluation sommative :

Ce type d'évaluation permet à l'élève de vérifier s'il a atteint les objectifs visés par l'enseignant et de se positionner par rapport à la classe, c'est-à-dire, elle vise à mesurer le degré d'acquisition des savoirs à la fin d'un parcours ou d'une formation bien déterminée. Elle consiste à situer, à classer et à certifier l'apprenant, à travers l'attribution d'une note ou d'un diplôme.

2. Comment évaluer ?

L'évaluation des productions écrites est une pratique opérationnelle qui aide l'apprenant à développer son niveau et à remédier à ses lacunes lors de la rédaction.

Donc, pour que les apprenants apprennent à mieux écrire, il est d'abord question de leur expliciter le cheminement de l'activité. Ils n'ont pas seulement besoin qu'on leur dise quoi faire, mais surtout comment le faire.

Pour Devance, B. : « *Aider un apprenant à progresser, à devenir un scripteur autonome, c'est donc lui signifier précisément sur quels critères ses productions sont évaluées, lui permettre de localiser seul ses erreurs, de rectifier son résultat et/ou sa démarche, lui faire prendre conscience de ses projets et de ce qu'il doit encore apprendre à faire pour réussir la tâche proposée, l'évaluation des écrits est une pratique sociale.* » (2001 : P 61).

En d'autres manières, la production écrite est le domaine le plus difficile à évaluer par le formateur. Pour ce faire, ce dernier doit expliciter les critères d'évaluation de telle sorte que les élèves sachent sur quoi porte leur évaluation. Il doit les inciter à identifier leurs erreurs et à les rectifier afin de les pousser à prendre conscience de leur apprentissage ainsi que d'évaluer seuls leurs productions écrites.

Le tableau ci-dessus représenté un modèle d'une grille d'évaluation à partir de laquelle l'enseignant évalue les productions écrites des apprenants :

Critère	Oui	Non
Respecter la consigne		
Respect le plan		
Employer des arguments		
Employer des connecteurs logiques		
Employer le temps qui convient		
Respecter la ponctuation et l'orthographe		

Grille d'évaluation

3. L'auto-évaluation :

3.1.Définition :

La notion de l'auto-évaluation se compose d'un radical « évaluation » et un préfixe « auto », ce dernier signifie « sois même » autrement dit « s'applique à soi-même ».

Tout apprentissage dans le cadre d'une approche par compétences est centré sur l'apprenant et cela suppose l'implication de ce dernier même dans le processus évaluatif, dans ce cas il doit être soumis à une autoévaluation qui s'effectue quand « [...] l'apprenant évalue sa propre tâche pour une meilleure prise de conscience de ses erreurs, dans le but de se corriger et d'améliorer son apprentissage. Ceci renforcera son autonomie intellectuelle »¹

Jean- Pierre Cuq quant à lui, il a défini l'auto-évaluation en tant que : « une évaluation interne, et donc non certifiant qui permet à l'apprenant, d'une part, d'apprécier les résultats, en terme d'acquisition, de ses efforts d'apprentissage, et, d'autre part de porter un regard critique sur son apprentissage en tant que tel pour déterminer le degré de pertinence de ses choix didactiques. Ces appréciations constituent le feed back dont s'alimente la gestion du processus d'apprentissage (objectifs, modalités moyens à mettre en œuvre » (2003 : P30).

Ce type d'évaluation est pris en charge par l'élève dans la mesure où elle lui laisse une part de liberté pour s'interroger à propos de son propre travail dont les appréciations et les jugements portés permettent à l'élève de prendre conscience de ses erreurs et les remédier.

La notion de l'auto-évaluation est une pratique qui se centre sur l'apprenant, sur ses besoins et ses stratégies d'acquisition. Cette pratique s'inscrit dans le cadre de la pédagogie de la réussite dans la mesure où elle permet à l'apprenant d'être autonome et responsable de sa formation individuelle. En effet, celui-ci doit être capable de tester son état d'avancement et l'efficacité de ses stratégies et techniques d'apprentissage mises en œuvre. Cette pratique permet donc à l'apprenant d'être

¹ Définition *auto* [en ligne], in : <https://fr.wiktionary.org/wiki/auto->

capable de remédier ses lacunes et de connaître ses points forts et les renforcer donc, d'accepter ses erreurs et les considérés comme étant une source d'apprentissage.

Elle n'est pas seulement un simple travail de formation individuelle, mais c'est une activité de préméditation qui permet de clarifier ce qui est mal maîtrisé pour pouvoir le reprendre et établir un diagnostic sur les apprentissages d'un apprenant avant d'être sanctionné par une évaluation institutionnelle.

Selon Aid, S « *Tantôt introspection générale, tantôt observation de soi à l'aide de système de signes ou de catégories, l'auto-évaluation [...] est d'abord subjective. Elle trouve une base plus objective quand l'apprentissage, les performances des élèves deviennent le critère d'appréciation* ».

Donc l'auto-évaluation est une source de progrès, un facteur de motivation de soi pratiquée par l'apprenant ainsi que par l'enseignant. Elle permet à l'apprenant d'évaluer son apprentissage et de renseigner son formateur sur ce qui n'est pas clair ou mal maîtrisé.

3.2. Les critères de la grille d'auto-évaluation :

La grille d'auto-évaluation permettrait à l'apprenant de faire le point de ses apprentissages. En effet, ses critères lui permettent de développer ses compétences en production écrite, en lui permettant d'abord, d'apprendre à écrire, puis améliorer ses écrits et par la suite, apprendre progressivement comment assurer autonomie.

De ce fait, les critères de la grille d'évaluation sont les mêmes que ceux de la grille d'auto-évaluation, sauf que ceux de cette dernière sont destinés spécialement aux apprenants.

3.3. Le développement des compétences écrites par le biais des grilles d'auto-évaluation :

L'auto-évaluation est une pratique d'auto-formation qui permet à l'apprenant de prendre ses responsabilités et de tester ses compétences et ses connaissances acquises en classe de langue avant d'être sanctionné par l'évaluation coutumière.

Pour Cardinet, J « [...] *L'apprentissage de l'auto-évaluation est aussi plus qu'une technique accessoire d'évaluation, c'est le moyen essentiel dont on dispose pour faire passer la connaissance d'un apprenant, d'un simple savoir-faire non réfléchi, permettant d'intervenir consciemment sur ce savoir-faire lui-même* ». (1989 : P101)

L'auto-évaluation est donc la manifestation de l'autonomie, car elle permet à l'apprenant d'organiser et de vérifier ses connaissances ainsi d'anticiper les démarches adéquates pour remédier aux lacunes repérées.

À l'écrit, cette pratique aide l'apprenant à améliorer ses compétences scripturales, elle sert à identifier les points faibles et les renforcer ainsi à prendre les décisions afin de développer la qualité de son apprentissage.

Selon Tavernier, R, « *L'auto-évaluation par les élèves est régulatrice dans la mesure où le constat de réussite ou non de la tâche, de maîtrise ou non d'une compétence, ainsi que le regard réflexif sur les processus et démarches engagés, entraînent chez lui des prises de décisions améliorant l'apprentissage* » (1993 :P30).

En d'autre manière, l'auto-évaluation est un travail opérationnel qui permet à l'apprenant de prendre des décisions assez importantes sur son processus et ses démarches d'apprentissage.

Les grilles d'auto-évaluation est un facteur de motivation et de prise de conscience. Elle aide les apprenants à connaître leurs points forts et aussi reconnaître leurs points faibles ainsi, qu'à mieux gérer leur apprentissage.

De plus, elles servent à donner des conseils à partir des critères qui décrivent aussi complètement possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans situation de communication écrite. En effet, donner des conseils aux apprenants pour les aider à corriger leurs écrits et les rend conscients de la réalité du droit à l'erreur. Ainsi, il serait possible à l'apprenant de repérer ses lacunes, et ses difficultés et par conséquent, d'y remédier de façon plus efficace.

L'appréciation de la grille d'auto-évaluation intégrée au processus d'apprentissage est principalement qualitative. Son but est de mesurer la maîtrise

des compétences écrites pour y remédier en cas d'insuffisance. De ce fait, il est important que les critères de cette grille soient clairs, nettes, et précises, pour que le diagnostic soit donc pertinent.

Pour Galisson, R, les grilles l'auto-évaluation est un instrument essentiel dans tout acte d'écrire parce qu'elles permettent à l'apprenant d'être responsable de sa propre formation et d'être capable de contrôler son développement individuel. Le but principal de cette grille est de permettre à ce dernier d'être conscient de toutes les problèmes qu'il rencontre, il ne doit pas assister dans le cours juste pour écouter, mais il est là pour analyser ses besoins et ses objectifs, de cerner tout seul ses points faibles, de réviser, d'anticiper ses démarches, et de redresser de nouveaux plans, de ce fait d'apprendre à être autonome autrement dit , renforcer sa confiance en soi. (1980 : P72)

Donc pour Galisson, R., l'auto-évaluation est une aide pour tout apprentissage, elle permet à l'apprenant de conduire et d'évaluer ses démarches d'apprentissage et de tester son degré d'acquisition.

3.4. L'auto-évaluation et l'approche par compétence :

L'approche par compétence est préconisée dans l'enseignement/apprentissage des langues, notamment celle du français langue étrangère .Cela s'explique par les rudiments sur lesquels elle s'est instituée : un apprentissage centré sur l'apprenant, les finalités qu'elle a pu accentuer entre autres l'appropriation de compétences.

Cette notion s'est développée au début des années 1990 et qui vise à construire l'enseignement sur la base de savoir-faire, évalués dans le cadre de la réalisation d'un ensemble de tâches complexes. L'enseignement devient alors apprentissage.

L'apprenant devient son centre d'intérêt comme le stipule Perrenoud cité par Diabate, A. : « *Ce qui est visé à travers l'approche par compétences, c'est un meilleur développement de l'apprenant dans un souci de justice et d'équité ; les*

apprentissages ayant du sens pour lui, le dispositif pédagogique-didactique mettant l'accent sur le développement des compétences avec pour socle les pratiques réflexives articulées autour de la remédiation et de la régulation comme principe directeur, il y a un élan vers la réduction de l'échec scolaire ». (2013 : P40).

D'après cette citation on comprend que dans l'approche par compétence, l'apprenant est devenu un producteur du savoir, il participe activement à la construction de ses compétences, c'est pourquoi, il fait appel à l'auto-évaluation pour manifester son autonomie et sa responsabilité.

La pratique de l'auto-évaluation exige que l'apprenant soit capable d'organiser, de planifier et d'anticiper ses démarches avant de préparer son produit final.

À ce stade l'apprenant est évolué à un scripteur averti, il n'écrit pas pour être sanctionner par une note à la fin d'une activité, mais il écrit pour pouvoir combler ses insuffisances en suivant un cheminement opérationnel, car « *l'auto-évaluation comprend trois étapes : la mesure ou l'autocorrection, le jugement et la décision* » (Goupil, G. et G. Lusignan, 1998 : P282). Ces trois opérations vont le permettre de contrôler sa production de l'autoréguler avant d'être sanctionner par une évaluation formelle.

En guise de conclusion, l'évaluation est un outil d'orientation qui conduit l'enseignant à réguler son enseignement conformément aux besoins, aux attentes et aux lacunes des apprenants.

De plus, L'auto-évaluation est une démarche propre à l'apprenant, elle lui permet à 'être autonome et de prendre conscience de ses responsabilités afin de contribuer activement à la construction de son savoir. Elle lui offre aussi la possibilité de se situer par rapport à son apprentissage.

Deuxième partie : Cadre pratique

Chapitre I

Description du protocole d'enquête

Ce chapitre représente la partie pratique de notre travail de recherche, dans lequel nous allons présenter le protocole d'enquête qui va introduire toutes les étapes de notre travail expérimentale, nous allons ainsi, expliciter les circonstances dans lesquelles se sont déroulé notre enquête et les outils que nous avons choisis pour analyser notre corpus.

Notre recherche se veut d'être une recherche de terrain et une recherche-action : puisqu'elle a nécessité un contact direct avec les apprenants et leur enseignant pour pouvoir établir le corpus. Ainsi elle va nous permettre, plus tard, d'agir sur nos futurs apprenants.

Donc en fonction de l'objectif visé dans notre travail, à savoir : vérifier l'apport des grilles d'auto-évaluation sur la qualité des textes produits par les apprenants, nous avons opté la méthode expérimentale. Pour se faire, nous avons choisi un groupe d'apprenants de 2^{ème} année secondaire.

1. Présentation du contexte de recueil des données

1.1 Le lieu d'investigation

Notre expérimentation a été menée au Lycée de « Mahdjoub Abdel-Rahman » qui se situe à la wilaya de Guelma, qui a ouvert ses portes le 08/09/2007. On y trouve 18salles, et 05 laboratoires de sciences naturelles. Le nombre d'apprenants inscrits est de 582. L'enseignement est assuré par 43 professeurs dont 04 enseignants de français.

1.2 L'échantillon

Afin de vérifier nos hypothèses sur terrain, notre travail a été mené au niveau de l'enseignement secondaire, et les apprenants avec qui nous avons choisi un corpus de 12 productions écrites dont a fait l'objet de notre analyse sont des apprenants de 2^{ème} année secondaire classe de langue au niveau du Lycée « Mahjoub Abdel-Rahman » à Guelma.

La population ciblée est un groupe hétérogène ; il s'agit donc de 10 filles et 02 garçons. L'âge de ces apprenants varie entre 16 et 17 ans.

1.3 Le corpus

Après avoir eu des facilités pour y accéder à l'établissement, et afin de réaliser notre corpus, nous avons confronté les apprenants à une tâche rédactionnelle qui porte sur la rédaction d'un texte argumentatif. Par la suite nous avons demandé aux apprenants de réécrire leur texte à l'aide d'une grille d'auto évaluation. Notre corpus sera, donc, constitué de l'ensemble des textes produits dans le 1^{er} et le 2^{ème} jets.

2. Le déroulement de l'enquête

Notre travail de recherche, s'est étalé sur une période de quatre semaines du mois de mars, notre expérimentation s'est déroulée auprès d'un groupe d'apprenants de 2^{ème} secondaire, classe de langue. Ce groupe est composé de 12 apprenants.

Nous tenons à préciser que le nombre total des apprenants en classe était de 37, et vu la situation sanitaire, chaque classe a été subdivisé en deux groupes, nous avons donc travaillé avec un groupe du nombre total de la classe.

Ces derniers, étaient invités de rédiger un paragraphe argumentatif. Il s'agit, d'une analyse des copies d'apprenants qui ont été recueillies durant deux moments de l'expérimentation (1^{er} et 2^{ème} jet).

Dans un premier temps, les productions écrites du premier jet ont été élaborées d'une façon naturelle sans grille d'auto-évaluation.

Dans un deuxième temps, après avoir corrigé et annoté les différents écrits collectés, nous les avons rendus aux apprenants, et nous leur avons demandé de réécrire leurs textes pour la deuxième fois à l'aide d'une grille d'auto-évaluation que nous leur avons proposée, tout en prenant en considération les remarques et les annotations données.

Notre objectif consiste à examiner et à comparer les productions écrites des étudiants durant les deux phases de la rédaction (1^{er} et 2^{ème} jet) afin de déceler

l'impact des grilles d'auto-évaluation sur l'amélioration des compétences rédactionnelles des apprenants.

Tout au long de cette enquête, l'enseignante a été tout le temps disponible et accueillante dans la mesure où elle a essayé de créer les meilleures conditions pour réaliser notre expérimentation.

Les apprenants, de leur part, ont montré un grand intérêt pour le travail que nous avons mené avec eux. Ainsi, étant donné que ces derniers éprouvent beaucoup de difficultés pendant la rédaction, ils ont voulu, à travers cette démarche (l'auto-évaluation), améliorer leurs compétences rédactionnelles.

3. Le sujet de la rédaction

Nous avons demandé aux d'apprenants de rédiger un texte argumentatif dont le sujet de rédaction était comme suit :

L'immigration peut être définie comme le déplacement des personnes de leur pays d'origine vers un autre pays et y résidé de façon permanente ou momentanée pour divers raisons. Il y a des gens qui défendent ces immigrants alors que d'autres voient que ce phénomène doit être arrêté. Alors à votre avis, êtes-vous pour ou contre l'immigration clandestine ?

Consigne :

Rédigez un texte argumentatif dans lequel vous donnez votre point de vue, s'appuyant ta thèse par des arguments pertinents et des exemples.

Critères de réussite :

4. Exprimer la thèse à dénoncer
5. Suivre le plan argumentatif (introduction/ développement/ conclusion).
6. Utiliser trois arguments pour soutenir votre position.
7. Donner des illustrations (exemples).
8. Utiliser les articulateurs chronologique et logiques
9. Utiliser les verbes d'opinion
10. Utiliser des substituts grammaticaux et lexicaux pour éviter la répétition.

4. La grille d'auto-évaluation destinée aux apprenants :

Pour aider les apprenants à la réécriture de leurs textes, nous leurs avons proposé une grille d'auto-évaluation. Elle se présente comme suit :

Critères de réussite	Oui	Non
J'ai exprimé la thèse à dénoncer.		
J'ai suivi un plan (introduction/ développement/ conclusion).		
J'ai présenté les arguments.		
J'ai renforcé ma thèse à l'aide des exemples.		
J'ai utilisé des articulateurs logique		
J'ai utilisé les verbes d'opinion.		
J'ai évité la répétition en employant des substituts lexicaux et grammaticaux.		
J'ai utilisé un vocabulaire en rapport avec le thème.		
J'ai employé correctement le temps verbal.		
J'ai mis mon texte en paragraphes.		
J'ai respecté la ponctuation et l'orthographe.		

Pour clôturer ce chapitre nous pouvons dire que l'outil des grilles d'auto-évaluation paraît très important pour mener à bien notre étude, dans la mesure où il va nous aider à l'analyse des données recueillies, et donc vérifier l'effet des grilles d'auto-évaluation comme étant une phase indispensable dans toute production écrite, c'est-à-dire comme un processus d'autocontrôle qui permet à l'apprenant de se situer dans son apprentissage de l'écrit.

Nous avons tout au long de ce chapitre du cadre pratique présenté le protocole d'enquête ainsi que les circonstances dans lesquelles cette dernière s'est déroulée. Le chapitre suivant, sera réservé à une étude analytique et comparative ainsi qu'une interprétation des données recueillies.

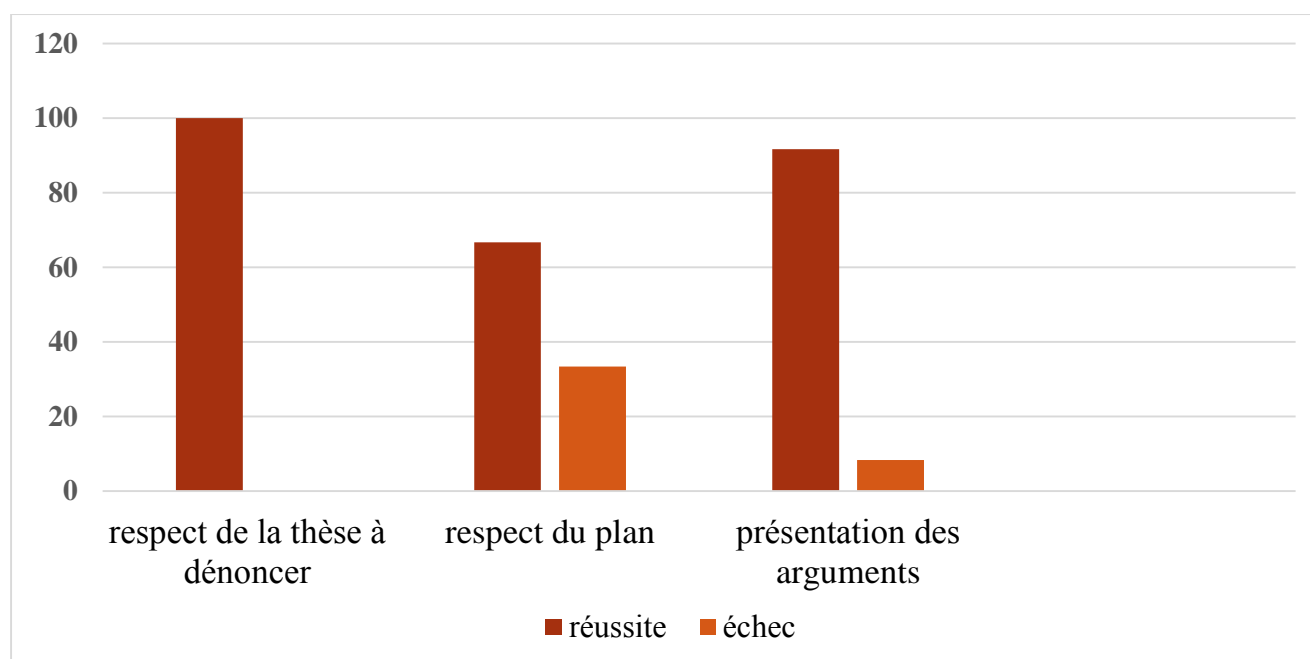
Chapitre II
Analyse et interprétation des
données recueillies

Après avoir présenté dans le précédent chapitre, notre outil d'investigation ainsi que notre protocole d'enquête, nous allons donc dans ce chapitre analyser les résultats lors de notre investigation.

D'abord, nous commencerons par une première analyse des copies des productions écrites des apprenants sans qu'il y ait une grille d'auto-évaluation. Par la suite nous ferons une deuxième analyse des copies de productions réécrites en utilisant d'une grille d'auto-évaluation. Enfin nous procéderons à une comparaison des copies entre le 1^{er} et le 2^{ème} jet, afin de montrer l'impact des grilles l'auto-évaluation dans le développement des compétences rédactionnelles des apprenants.

1. Présentation des résultats et commentaires

1.1. Analyse des copies rédigées sans grille d'auto-évaluation



Histogramme 1 :

Commentaire :

- **Respect de la thèse à dénoncer**

Les résultats obtenus d'après cet histogramme, nous montrent que le taux de réussite du premier critère est de 100% c'est-à-dire que tous les apprenants ont réussi à exprimer la thèse à dénoncer.

- **Respect du plan**

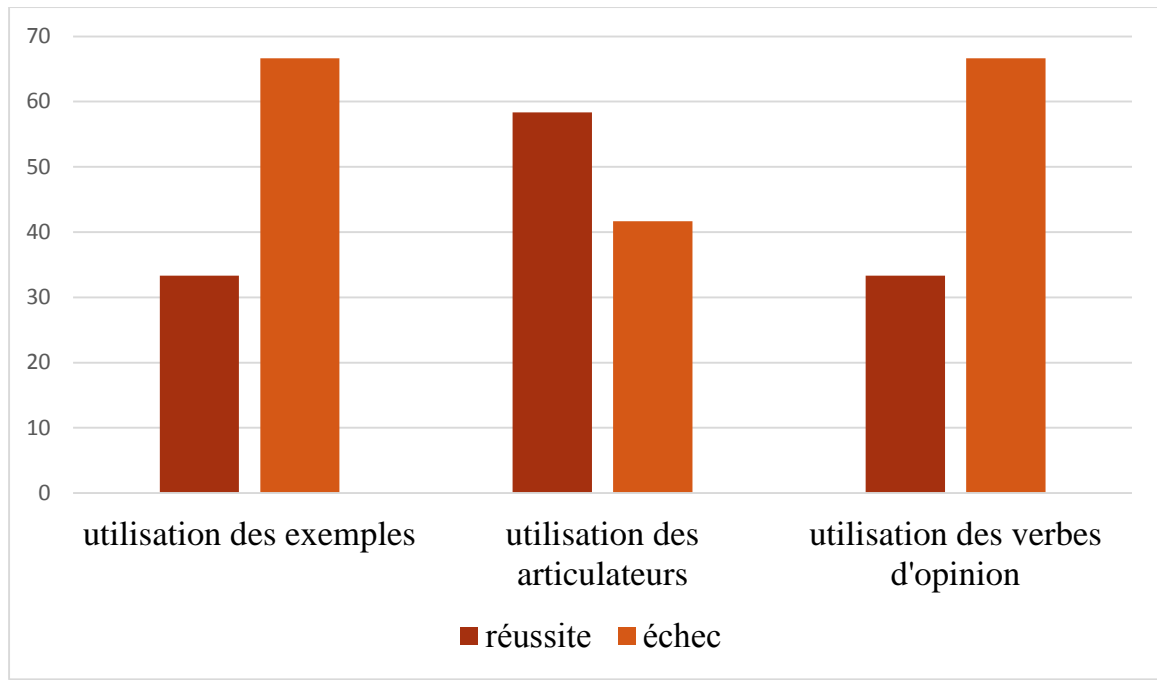
Faisant recours toujours à cet histogramme, nous remarquons que 8 apprenants ont réussi à respecter le plan du texte argumentatif soit (un taux de 66,66%), par contre 4 d'entre eux (taux de 33,33%) n'ont pas respecté ce critère. Ce qui fait que leurs textes ne sont pas conformes au plan du texte argumentatif.

- **Présentation des arguments**

Quant à la présentation des arguments, il est à noter que le taux de réussite soit de (91,66%) donc 11 apprenants ont présenté des arguments pour renforcer leurs opinions. Cependant, 1 d'entre eux (taux de 8,33%) n'a pas présenté des arguments.

Exemples :

- « *L'immigration clandestine causes des blessures à mort comme la noyade.* ».
- « *L'immigration clandestine, peut être définie comme le déplacement des personnes de leur pays d'origine vers d'autres....* ».



Histogramme 2 :

Commentaires :

- **Utilisation des exemples :**

D'après l'analyse que nous avons effectuée, nous constatons que 4 apprenants (taux de 33,33%) ont renforcé la thèse avec des exemples, donc ils ont réussi à illustrer leurs textes par des exemples.

Néanmoins, les résultats mentionnés dans l'histogramme nous montrent que 8 parmi eux soit (taux de 66,66%) n'ont pas utilisé des exemples dans leurs textes, c'est-à-dire ils n'ont pas pris en considération l'utilisation des exemples.

- **Utilisation des articulateurs**

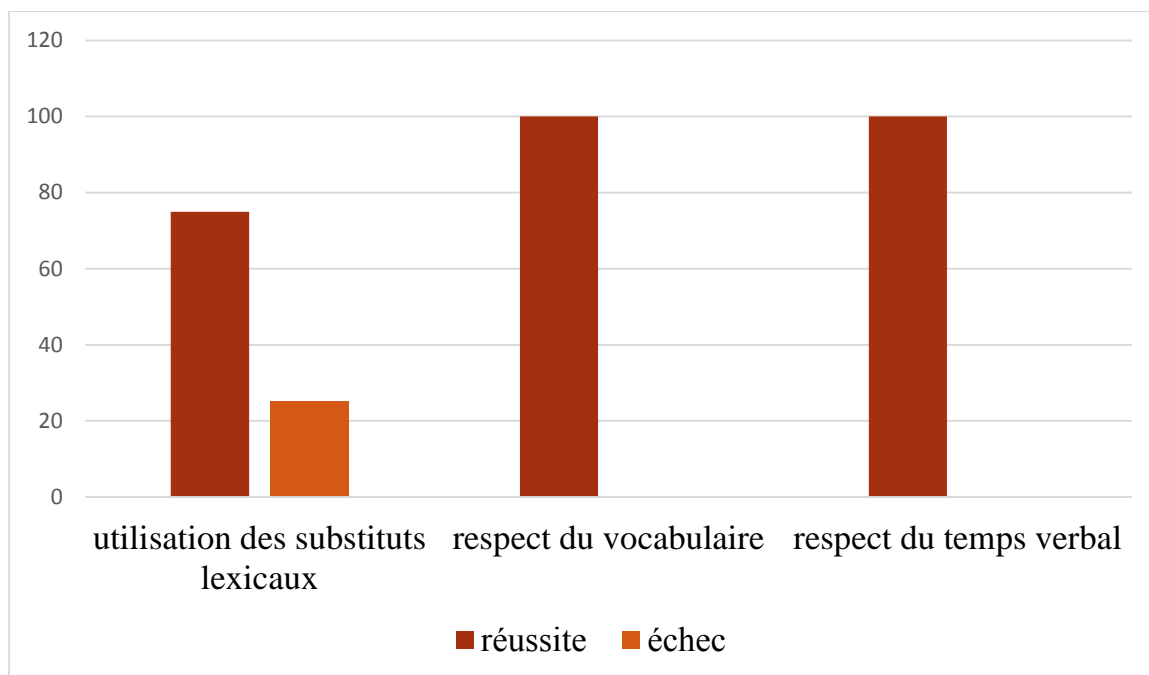
Concernant ce critère, les résultats obtenus de l'histogramme révèlent que 7 apprenants soit taux de (58,33%) ont utilisé des articulateurs logique dans leurs textes pour lier des liens entre deux idées ou deux phrases et qu'il soit donc une cohérence dans le texte produit. Contrairement, le taux d'échec est de (41,66%) c'est-à-dire que 5 apprenants ont échoué à utiliser des articulateurs logique, il y a donc une incohérence textuelle.

- **Utilisation des verbes d'opinion**

Par rapport à ce critère nous remarquons que 4 apprenants ont employé les verbes d'opinion à leurs textes et le taux de réussite est donc de (33,33%). En effet, savoir bien employer des articulateurs logiques contribue certainement à renforcer son argumentation. Il s'agit également de 8 d'entre-deux, soit le taux de (66,66%) qui n'ont employé aucun verbe d'opinion. Il y a donc un manque d'emploi de verbes d'opinion dans leurs textes.

Exemples :

- « ... *la loi anti-immigration qui criminalise l'entrée discrète et ça provoque des problèmes par **exemples l'emprisonnement*** ».
- « ... *Je suis tout d'accord avec ce phénomène **car** il sert à construire...* ».
- « *Enfin, **je pense que** c'est mieux pour les jeunes...* ».



Histogramme 3 :

Commentaires :

- **Utilisation des substituts lexicaux**

A travers notre analyse des résultats, nous avons pu constater que 9 apprenants ont utilisé des substituts lexicaux ou grammaticaux, autrement, il s'agit d'une cohérence syntaxique dans leurs productions écrites et donc de taux de (75%). En revanche, le taux d'échec de ce critère est de (25%) c'est-à-dire, 3 d'entre-eux n'ont pas employé ces substituts pour éviter donc la répétition.

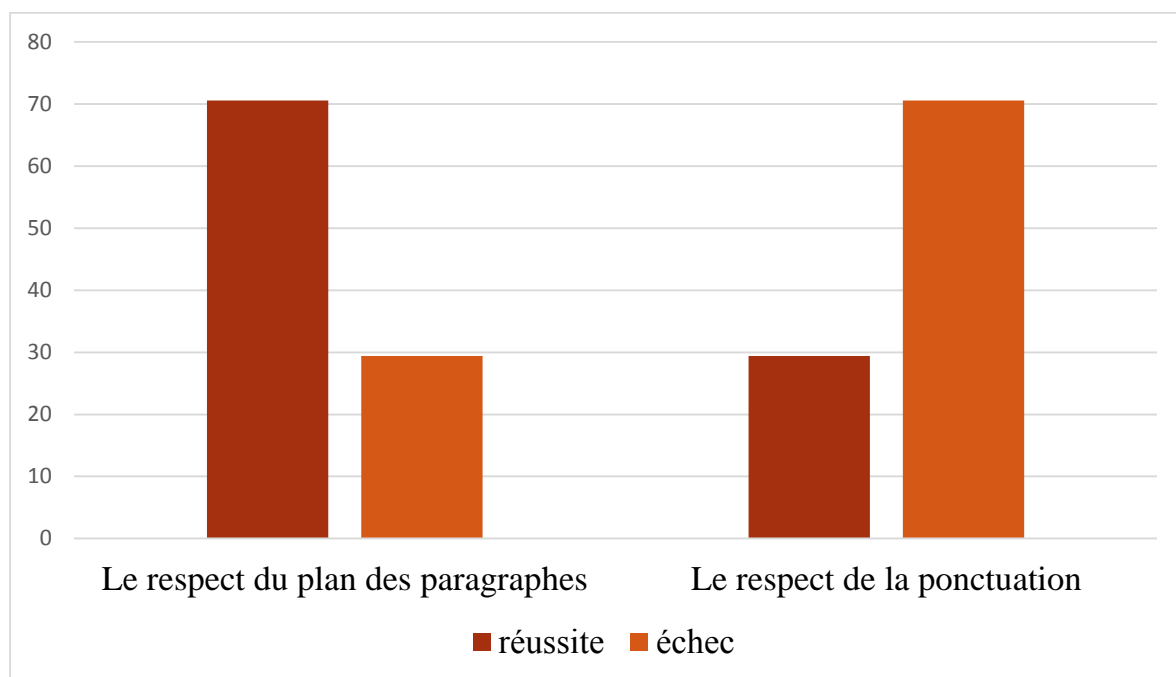
En effet, il y a certains d'autres aussi qui les ont employé mais incorrectement et d'une façon inapproprié. Par exemple : «*cette genre d'immigration concerne généralement...* »

- **Respect du vocabulaire et du temps verbal**

Pour ces deux critères, le taux de réussite soit de (100%), autrement, tous les apprenants ont bien employé le vocabulaire adéquat au thème de la production écrite, et qu'ils ont également employé correctement le temps qui convient.

Exemples :

- « *L'immigration clandestine est un phénomène qui s'est largement répandu en Algérie...* »
- « *...ce phénomène a de nombreux aspects négatifs...* »
- « *L'immigration clandestine est la migration des jeunes d'un pays à un autre sans visa et illégalement...* »



Histogramme 4 :

Commentaires :

- **Le respect du plan des paragraphes**

Le résultat mentionné dans l'histogramme nous indique que le taux de réussite du respect du plan est très élevé par rapport à celui d'échec de (75%), en d'autres manières, 9 apprenants de la population ciblée ont pu respecter le plan des paragraphes. En effet, leurs textes ont été clairs et bien organisés. A l'inverse, 3 d'entre-eux, dont le taux de (25%) n'ont pas réussi à respecter le plan des paragraphes dans leurs textes ; c'est-à-dire, il y a un manque de la mise en forme textuelle.

- **Le respect de la ponctuation**

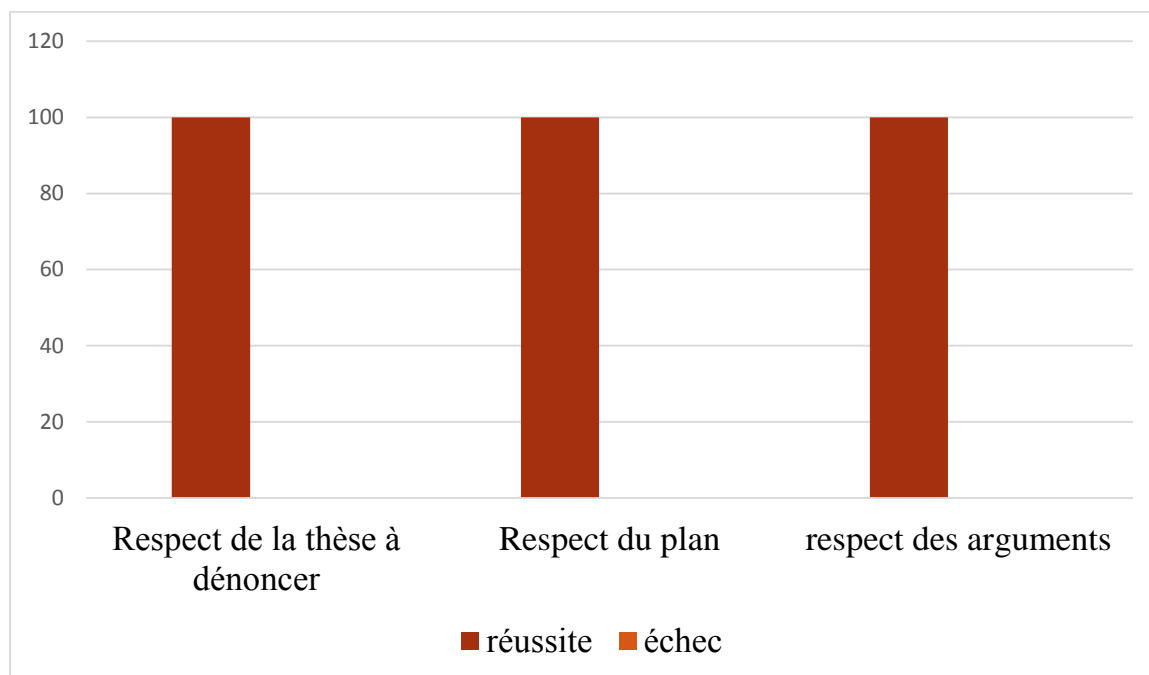
Le résultat présenté dans l'histogramme, nous montre que seulement 4 apprenants ont employé les signes de ponctuations correctement pendant leurs rédactions. Parmi ces signes on distingue ; le point, la virgule, et les deux points...

Exemple :

- « *Pour toutes ces raisons l'entrée irrégulière sur un territoire d'étranger détruit l'avenir des gens et spécialement les jeunes et les mets en danger*»

Cependant, 8 d'entre-eux, de taux de (66,66 %) ont écrit leurs textes en un seul paragraphe sans faire recours à la ponctuation, c'est-à-dire que il y a un manque de ponctuation dans leurs écrits.

1.2. Analyse des copies rédigées avec grille d'auto-évaluation.



Hisotgramme1 :

Commentaires :

- **Respect de la thèse à dénoncer**

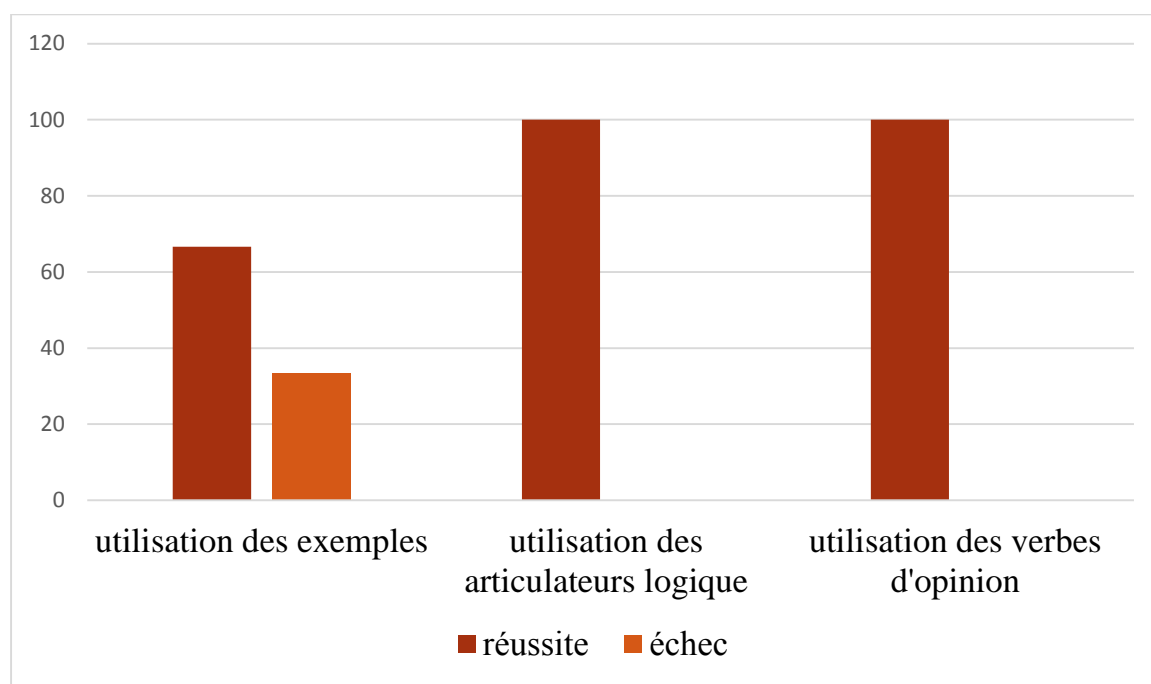
D'après l'analyse des résultats dans l'histogramme, nous pouvons dire que le taux de réussite de (100%) du respect de la thèse à dénoncer est encore stable et n'a toujours pas changé par rapport à la première rédaction.

- **Respect du plan**

Pour le deuxième critère, nous remarquons qu'il y a une augmentation au niveau du taux de réussite, quant à la première rédaction, il était de (66,66%), alors que pendant la deuxième il devient à (100%), c'est-à-dire le nombre total des apprenants de la population ciblée a introduit un plan dans leurs textes.

- **Présentation des arguments**

Par rapport à ce critère, on constate qu'il y a une amélioration au niveau de la présentation des arguments, par rapport aux apprenants qu'ils n'ont pas pu réussir à présenter des arguments et que leurs textes étaient dépourvu d'arguments pendant leur première rédaction, et le taux de réussite de (91,66%) à (100%).



Histogramme 2 :

Commentaires :

- **Utilisation des exemples**

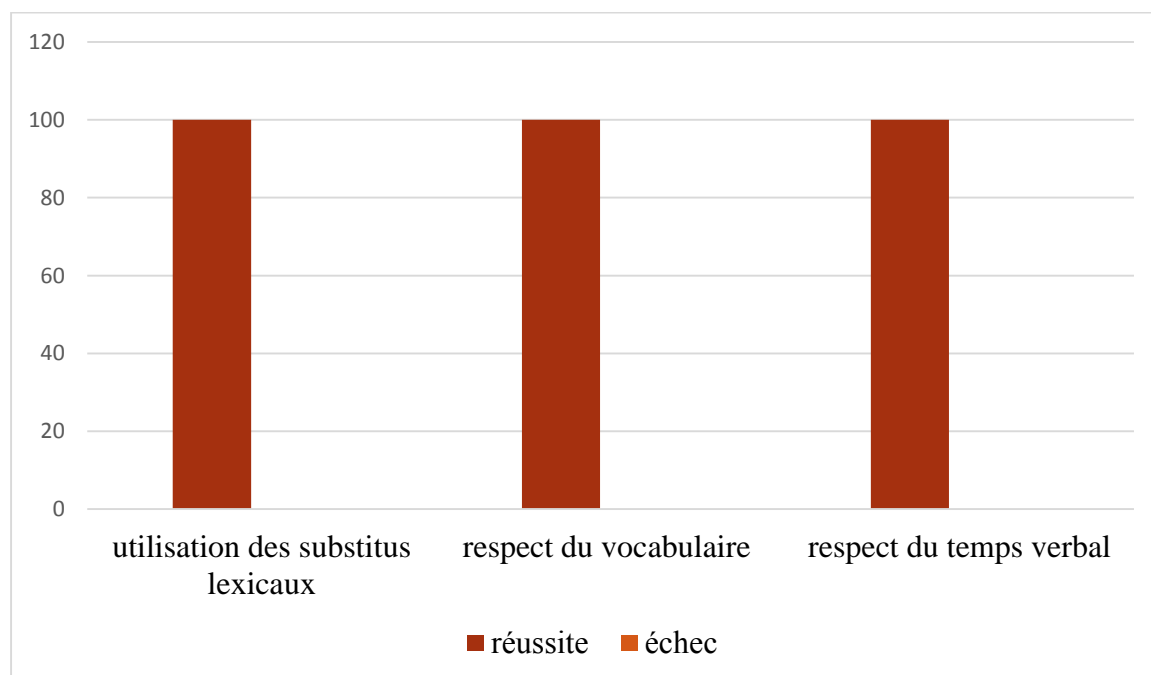
D'après cet histogramme, le résultat prouve qu'y a un développement du taux de la réussite qui était de (33,33%), 4 du nombre total des apprenants alors qu'il devient 8 apprenants de taux de (66,66%). En revanche, malgré ça reste quand même une minorité qui n'a toujours pas illustré le texte avec des exemples dans de le deuxième jet de taux de (33,33%).

- **Utilisations des articulateurs logique**

D'après l'analyse des résultats obtenus, nous remarquons que l'utilisation des articulateurs logique s'est améliorée pendant la deuxième rédaction de taux de (100%) par rapport à la première qui était de 7 apprenants de taux (58,33%) et 5 d'entre eux, de taux d'échec qui était de (41,66%). Donc ceux qui n'ont pas employé des articulateurs lors de la première rédaction, ont réussi à les rajoutés pendant la deuxième.

- **Utilisation des verbes d'opinion**

Par rapport à ce critère, y a également un développement remarquable, par rapport à l'utilisation des verbes d'opinion dans la deuxième rédaction de taux de (100%) qui était de (33,33%) c'est-à-dire seulement 4 apprenants qui ont respecté ce critère et 8 d'entre eux ils ne l'ont pas en considération de taux de (66,66%). En effet, y a encore plus de crédibilité dans les textes produits.



Histogramme 3 :

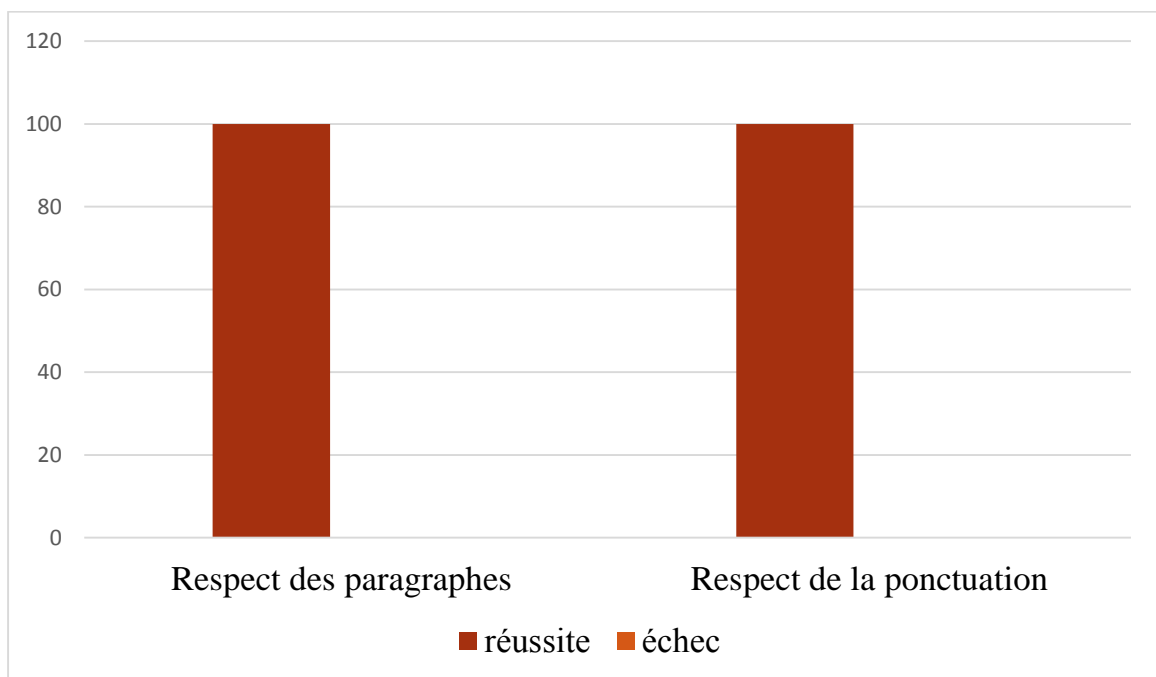
Commentaires :

- **Utilisation des substituts lexicaux**

Le nombre total des apprenants a respecté le 7^{ème} critère qui consiste à l'utilisation des substituts lexicaux, dans la deuxième rédaction de taux de réussite de (100%) , alors qu'il était 9 étudiants de taux de (75%) ainsi que 3 de ces derniers de taux de(25%) lors de la première rédaction. D'ailleurs, à travers ces critères qu'ils ont pu réussir à éviter la répétition dans leurs écrits dans le deuxième jet.

- **Respect du vocabulaire et du temps verbal**

Par rapport à ces deux critères et d'après l'histogramme, nous constatons que n'y a aucun changement au niveau du taux de réussite de (100%) et il est toujours stable, donc les apprenants ont toujours bien employé le vocabulaire adéquat par rapport au thème ainsi qu'il ont également respecté le temps qui convient à leurs écrits.



Histogramme 4 :

Commentaire :

Les résultats obtenus dans l'histogramme pour ces deux critères, nous montrent qu'il s'agit d'une évolution appréciable de taux de (100%) par rapport au premier jet rédactionnel, dont le taux de réussite du respect des paragraphes de 9 apprenants du nombre total de la population ciblée était de (75%), alors que le taux d'échec de 3 d'entre eux était de (25%). Concernant le critère du respect de la ponctuation, le taux de réussite était de (33,33%) (4 apprenants) et le taux d'échec était de (66,66%). (8 apprenants)

Nous pouvons interpréter la progression modeste par rapport à ces deux critères par le fait que le nombre total des apprenants a pris conscience de les mieux respecter dans le deuxième jet (après l'utilisation de la grille d'auto-évaluation), c'est-à-dire ils ont bien présenté et organisé leurs copies, tout en laissant un alinéa à chaque début d'un paragraphe, ainsi qu'une bonne maîtrise des signes de ponctuation. Ce qui fait donc une bonne mise en forme textuelle.

2. Comparaison des productions écrites avec et sans grille d'auto-évaluation.

D'après les résultats obtenus de l'analyse des productions réécrites des apprenants, il paraît qu'il y a une progression appréciable dans le deuxième jet au niveau du taux de réussite dans la majorité des critères mentionnés dans la grille. En effet, la majorité des apprenants ont réussi à améliorer leurs textes, ils ont donc pris en considération les remarques données, ce qui leur permet de s'auto corriger et d'apporter des modifications et des rectifications pendant la deuxième rédaction.

Nous allons synthétiser les résultats que nous avons obtenus après l'analyse de notre corpus dans un tableau comparatif entre le 1^{er} et le 2^{ème} jet :

Critère	Taux de réussite dans le 1^{er} jet	Taux de réussite dans le 2^{ème} jet
J'ai exprimé la thèse à dénoncer	100%	100%
J'ai suivi un plan	66,66%	100%
J'ai présenté des arguments	91,66	100%
J'ai renforcé ma thèse à l'aide des exemples	33,66%	66,66%
J'ai utilisé des articulateurs logiques	58,33%	100%
J'ai utilisé des verbes d'opinion	33,33%	100%
J'ai utilisé des substituts lexicaux	75%	100%
J'ai utilisé un vocabulaire en rapport avec le thème	100%	100%
J'ai correctement employé le temps verbal	100%	100%
J'ai mis mon texte en paragraphe	75%	100%
J'ai respecté la ponctuation et l'orthographe	33,33%	100%

Donc nous pouvons dire d'après ce tableau qu'il y a vraiment une progression considérable, par rapport au taux de réussite lors du 2^{ème} jet.

A titre de conclusion, à travers l'analyse des deux moments de la rédaction (1^{er} et 2^{ème} jet), nous pouvons confirmer que les grilles d'auto-évaluation est un moyen fiable de promouvoir le processus d'apprentissage dans une classe de FLE.

A l'aide de cet outil, l'apprenant est mieux rassuré et guidé dans son apprentissage de cette langue étrangère, en l'occurrence de français. Elle contribue aussi à favoriser son autonomie scripturale. A l'inverse, en absence de cette grille les apprenants ne seront pas en mesure de contrôler, de s'auto-corriger et de réviser leurs textes lors de la rédaction.

Conclusion générale

Pour l'enseignement en Algérie le savoir est considéré comme l'objectif terminal que l'apprenant doit accumuler et restituer lors des examens.

La réforme du système éducatif Algérien ne se limite donc pas uniquement à une simple intégration de l'apprenant dans la construction de ses savoirs, mais aussi elle se prolonge vers une implication de l'apprenant dans les pratiques évaluatives pour rendre l'apprentissage intégral (on évalue ce qu'on a construit), à ce stade, l'évaluation vise à identifier les lacunes de l'apprenant pour apporter donc les corrections possible.

Tout au long de notre travail de recherche, nous avons essayé d'explicitier l'impact des grilles d'auto-évaluation dans le développement des compétences rédactionnelles chez les apprenants de 2^{ème} année secondaire classe de langue.

Partons du postulat que l'autoévaluation est une activité négligée par certains enseignants, ou bien pratiquée de façon inconvenable par d'autres, nous avons jugé opportun de nous inscrire dans cette perspective afin d'attirer l'attention de ceux-ci sur l'utilité de cette technique, et son apport dans le développement des compétences à l'écrit. De ce fait, nous avons posé la problématique suivante : comment les grilles d'autoévaluation permettraient-elles aux apprenants d'améliorer leurs compétences écrites ?

L'objectif de ce travail était donc de vérifier si les apprenants remédient à leurs difficultés d'écriture en s'appuyant sur cette technique. Dans ce sens, nous avons dirigé vers l'enseignement de secondaire, et nous avons travaillé avec une classe de langue de 12 apprenants au niveau du lycée Mahdjoub Abdel-Rahmen à Guelma.

Afin de répondre à notre problématique, nous avons opté pour une seule méthode qui est l'analyse de corpus. Il s'agit d'analyser les productions écrites des apprenants lors des deux moments de la rédaction (sans et avec grille d'auto-évaluation).

Pour se faire, nous avons choisi comme outil d'analyse une grille d'auto-évaluation adaptée de l'écrit et à la consigne donnée aux apprenants.

Notre travail de recherche a été composé de deux parties, la première partie « théorique » contient deux chapitres. Le premier chapitre a porté sur l'enseignement / apprentissage de la production écrite et l'approche par compétence. Quant au deuxième chapitre, nous l'avons consacré à l'auto-évaluation et son apport dans le développement des compétences écrites.

La deuxième partie « pratique » a été subdivisée aussi en deux chapitres. Le premier nous l'avons consacré à la présentation du protocole d'enquête et son déroulement. Quant au deuxième, il a été réservé pour l'analyse du corpus et à l'interprétation des données recueillies.

Notre analyse des copies lors du premier jet, nous a certainement permis de constater que les élèves éprouvent des difficultés au niveau de certains critères mentionnés dans la grille.

Concernant les résultats obtenus de l'analyse des productions écrites lors du deuxième jet, nous avons constatés qu'il y a une progression considérable, c'est-à-dire que la majorité des apprenants ont pu améliorer leurs textes.

Autrement, les grilles d'auto-évaluation aident l'apprenant à améliorer sa compétence à l'écrit dans la mesure où elle l'oriente vers l'appropriation des critères de réussite dans sa production écrite.

L'auto évaluation est une démarche très importante et efficace qui aide l'apprenant à développer ses compétences rédactionnelles, à remédier ses difficultés, à assurer son autonomie scripturale, et surtout à s'auto-corriger. C'est pourquoi, il faut que les enseignants veillent pour que cette technique soit présente durant la séance de compte- rendu de production écrite qui paraît le moment propice pour inciter l'apprenant à se rendre compte de ses erreurs et à y remédier.

A cet égard, nous pouvons confirmer les hypothèses proposées au départ, c'est-à-dire que l'apprenant peut développer ses compétences rédactionnelles à l'aide d'une grille d'auto-évaluation et il remédie à ses difficultés, et donc à s'autocorriger.

En guise de conclusion, nous tenons à préciser que les résultats obtenus restent insuffisants et que cette recherche est loin d'être achevée du moment où

nous pourrions la mener auprès d'un échantillon plus étendu, et d'une façon plus approfondie dans des travaux ultérieurs.

Références bibliographiques

Ouvrages :

- ARENILLA-BEROS, A. (1996). *Expression écrite et orale, améliorez votre style*. Paris, Hatier, 323 pages.
- BEN BOUZID, B. (2009). *La réforme de l'éducation en Algérie, en jeux de réalisation*. Alger, Casbah Édition, 320 pages.
- BERGER, M.-J. (1994). *Construire la réussite : l'évaluation comme outil d'interaction*. Montréal, Edition de la Chenillère, 152 pages.
- CUQ, J.-P, GRUCA, I, (2005). *Cours de la didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUG, 496 pages.
- GALISSON, R. (1980). *D'hier à aujourd'hui les didactiques des langues étrangères : du structuralisme au fonctionnalisme*, Paris, Edition CLE international, p. 159 pages.
- GOUPIL, G. et LUSIGNAN, G. (1998). *Apprentissage et enseignement en milieu scolaire*, Paris, Edition Montréal, 445 pages.
- KAVIAN, E (2007). *Ecrire et faire écrire*, Bruxelles, Edition De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 176 pages.
- LAMBERT, F. (1994). *Images, langues étrangères, Médias, faits et effets*, p 134.
- MARCEL L. (1991). *Théories et méthodologies pédagogiques pour enseigner et apprendre Quelle place pour les tics dans l'éducation*. Paris, Edition De Boeck, 206 pages.
- MARRET, A. et SIMONET. R.(2002). *Ecrire pour agir au quotidien*, Editions d'Organisation, Paris, 344 pages.
- PLANE, S. (1994). *Didactique et pratique d'écriture : écrire au collège*, Edition Nathan. Paris, 255 pages.
- TAGLIANTE, C. (2001). *L'évaluation*, Paris, Edition, CLE International, 141 pages.
- TAVERNIER, R. (1995). *L'évaluation à l'école élémentaire, guide de maître*, Paris, Edition Bordas, 189 pages.

Articles et revues :

- AKMOUN, H. (2009). *Mieux enseigner les stratégies de planification*, in : *Le Français dans le Monde*, n° 365, revue de la Fédération internationale des professeurs de français, Paris, Edition CLE International, [26-28] P.
- CARDINET J. (1989). *Évaluation scolaire et mesure*, in : *Pédagogies en développement*. Revue française de pédagogie. Bruxelles, Editions De Boeck-Wesmael. N°81, [103-10]8 P.
- DEBESSE M. et G. MIALARET (1979). *Traité des sciences pédagogiques*, in : *Fonction et formation des enseignants*. Revue française de pédagogie. Paris, Presses Universitaires de France, N° 48, [73-78] P.
- RICARDOU, J. (1986). *Ecrire en classe*, in : *les mots ont la parole*. Revue Pratiques, n°20. Paris, [23-73P].

Dictionnaires :

- CUQ, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique de français*. Paris, Edition Clé International, 303 pages.
- Dictionnaire Larousse [en ligne] in : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9criture/27743> .
- DUBOIS, Jean et Al. (2012). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Edition Larousse, 514 pages.
- LEGENDRE R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Paris, 2ème édition, Montréal, 1500 pages.
- ROBERT J-P. (2008). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, Edition OPHRYS, 225 pages.

Thèses et mémoires :

- ESCORCIA.D. (2007). *Composantes métacognitives et performance à l'écrit : une approche sociocognitive du travail étudiant*, Thèse de doctorat, Université Paris. Sciences de l'éducation Ecole doctorale « Connaissances, culture, modélisation », Centre de Recherche Education et Formation.199 pages.
- ZERIBI, Y. (2013) *L'évaluation de l'écrit en classe de FLE : Difficultés et remédiation cas des élèves de la 4ème année moyenne*, mémoire de master, option : FLE, didactique des langues - culture, université Mohamed KHIDER- Biskra, in : <http://dspace.univbiskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5248/1/sf200.pdf> %20consult%C3%A9%20le%2007/03/2018 . (Consulté le 25/04/2022).

Sitographie :

- AID, S. *L'évaluation et l'approche par compétence dans l'enseignement /apprentissage des langues en Algérie*. [En ligne]. N° 6. 2014, disponible sur : <http://univblida2.dz/fr/wpcontent/uploads/sites/2/2016/06/DIDACSTYLE-6-Version-d%C3%A9f%C3%A9nitive.pdf> , (consulté le 26/04/2022).
- Définition *auto* [en ligne], in : <https://fr.wiktionary.org/wiki/auto->, (consulté le 26/04/2022).
- DIABATE, A (2013). *Didactique des langues et approche par compétences : des aspects curriculaires à la formation des enseignants*. Université de Koudougou, in : https://fastef.ucad.sn/liens/LIEN17/liens17_adiabate.pdf, (consulté le 30/01/2022).
- *L'attitude des apprenants de français langue étrangère envers la production écrite*. , [En ligne], in : <https://arastirmax.com/en/system/files/dergiler/9383/makaleler/35/arastirmax->

[fransizca-yabanci-dil-ogrencilerin-yazili-anlatim-dersine-karsi-tutumları.pdf](#)

(Consulté le 27/04/2022).

- LUXURE, R. *Les approches actionnelles et par compétences en didactique du FLE : intérêt et limites*, [En ligne], in : https://crefec.org/fr_version/pages/8@lescure.pdf , (consulté le 07/03/2022).
- XAVIER, R. *L'APC dans « le système éducatif algérien »*, [En ligne], in : http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/Working_Papers/currcompet_africa_ibewpci_7.pdf , (consulté le 07/02/2022).

ANNEXES

Annexes 01 : Copies du 1^{er} jet (sans grille d'auto-évaluation)

L'immigration clandestine est un phénomène qui s'est largement répandu en Algérie ces dernières années, alors que des jeunes migrent vers les pays européens à la recherche d'une vie meilleure.

Ce phénomène de nombreux aspects négatifs, représentés par la noyade des migrants ~~en mer~~ pendant la migration, et cela est considéré comme une perte humaine, le chômage va aussi beaucoup s'étendre à cause du manque de jeunes, et le pourcentage de jeunes va diminuer, et si la situation continue comme ça l'Algérie va devenir un vieux pays. Je conseille aux jeunes Algériens de rester dans leur pays et d'étudier dur pour assurer un avenir meilleur en Algérie. ?

Beaucoup de jeunes veulent émigrer à l'étranger, même clandestinement. Certains les approuvent. D'autres non. Alors, quel est mon point de vue ?

A mon avis personnel, je n'approuve pas ces jeunes pour plusieurs raisons. D'abord, beaucoup sont morts ~~en mer~~ ^{à la} ou ont disparu dans des pays de passage comme la Grèce.

Ensuite, avec l'argent qu'il va donner pour émigrer, il peut monter un petit projet dans pays.

puis, Même s'il arrive en Europe, il va se cacher pour ne pas être attrapé par la police.

Enfin, Même s'il travaille, il n'est pas payé comme les autres.

Donc, il faut que les jeunes restent dans leur pays. De plus, l'état doit

e

Peu dispenser des opportunités de travail.

2'

Inconvénients de l'immigration clandestine

L'immigration est le mouvement de personnes d'un pays à un autre à la recherche d'une vie meilleure et d'opportunités d'emploi.

D'abord, je suis contre l'immigration clandestine, car elle entraîne des blessures ou la mort pour beaucoup, en particulier la noyade. Ensuite, la perte de beaucoup d'argent qui est gaspillé lorsqu'il payé dans la tentative d'immigration clandestine. De nombreuses personnes peuvent être esclavées à la fraude lorsqu'elles immigreront illégalement.

Enfin, les migrants peuvent être arrêtés, emprisonnés et expulsés.

L'immigration clandestine ou l'immigration irrégulière est l'entrée illégale ou discrète sur un territoire National d'étrangers. Cette genre d'immigration concerne généralement les habitants du pays relativement pauvres cherchant un meilleur niveau de Vie dans les pays plus riches que celui dont ils sont issus. Personnellement, je pense que ce type d'immigration contient des avantages et des inconvénients. Mais les points négatifs l'emportent sur les points positifs, parce que les immigrés clandestins se mettent en danger et peut être en les emprisonnent.

Faut bien
exprimer
son avis
(pour/contre)

par la Sécurité, et de l'autre côté, je crois
que les immigrés clandestins ont une chance, même
une petite, d'améliorer leur niveau de Vie et de
Réussir à s'installer dans les pays où ils ont immigré.

Donc, l'immigration clandestine a des bienfaits
Mais dans une petite mesure par rapport aux
inconvenients.

41

L'immigration clandestine

Les raisons qui poussent les gens à l'immigration clandestine sont différentes.

Cependant, à mon avis, il n'y a pas une raison convoit - neante peur qu'une personne immigrer illégalement.

Peur moi, je suis contre ça parce qu'il est en danger en danger par ses moyens inconvénients.

D'autre exposition à des blessures pendant la migration à la mer, ou à des troubles sociaux et psychologiques ainsi qu'à la possibilité d'arrestation d'emprisonnement et d'expulsion; Exposition à la fraude en essayant d'immigrer, Perte d'argent dans les tentatives infructueuses d'immigration légale.

Je pense que les raisons sont suffisantes pour qu'une personne réfléchisse avant d'entreprendre une telle démarche qui peut lui coûter la vie.

Ces dernières années en Algérie beaucoup de jeunes veulent émigrer à l'étranger même clandestinement. À mon avis personnel, je n'approuve pas ces jeunes pour plusieurs raisons.

Tout d'abord beaucoup sont morts ^{à la} en mer ou ont disparu dans des pays de passage comme la Grèce. Puis avec l'argent qu'il va donner pour émigrer, il peut monter un petit projet dans son pays. De plus même s'il arrive en Europe il va se cacher pour ne pas être arrêté par la police. Enfin même s'il trouve il n'est pas dans son pays ?

Pour conclure, l'immigration clandestine est un départ vers l'inconnu, parfois même un rendez-vous inévitable avec la mort.

L'immigration clandestine est la migration de jeunes d'un pays à un autre sans visa et illégalement à la recherche de vie, et c'est un phénomène dangereux qui doit être combattu.

D'abord, les jeunes immigrants ont été exposés à des blessures, à la mort, à la noyade, et parfois à la dispartatè.

Ensuite, elle cause des problèmes psychologiques tels que l'anxiété, le stress et la dépendance.

Enfin, elle menace la stabilité économique, sociale et sécuritaire des pays.

pour toutes ces raisons, je suis contre ce phénomène, car il a beaucoup de points négatifs.

~~L'~~immigration illégale est l'émigration de certaines personnes à travers ~~la mer~~ dans des bateaux à la recherche d'un bel avenir, alors quelles sont les raisons qui poussent les gens à émigrer ?

Ensuite, je n'aime pas et ne soutiens pas l'immigration clandestine car elle cause la ~~mort~~ mort de nombreuses personnes et elles peuvent être emprisonnées à cause de cela et elle éloigne de nombreuses personnes de leur famille.

La plupart des gens voyagent à la recherche d'un avenir meilleur et d'une vie heureuse mais tous les rêves ne se réalisent pas.

Enfin, l'idée d'immigration illégale doit être évitée car elle est dangereuse et peut entraîner la ~~mort~~ mort et des problèmes majeurs et dangereux.

~~La~~ immigration clandestine est un voyage en ~~dehors~~ sans visa. Et avoir plusieurs ~~positifs~~ négatifs comme positifs. Alors quels sont leurs positifs? *Question mal formée!*

D'abord Recherche le problème du rattrapage de l'âge de vieillissement, et configurer la comm. ?... et un jeune homme, fournir de ~~de~~ la main d'œuvre.

Ensuite, Composition d'une communauté de la diversité culturelle, Augmenter la production économique et améliorer le niveau de vie, Insérer de nouvelles compétences, et Apprendre de nouvelles langues enfin les jeunes qui cherchent des femmes mariées pour former une famille avec eux.

La migration clandestine pour moi ~~est~~ est considérée comme une

L'immigration clandestine

Alors, je vois que l'immigration clandestine est une solution au jeunes pour commencer une autre vie, un autre mode de vie et pour passer ^{ensuite} à un pays qui respecte leur droit et assure leur besoins qui sont des droits simple dans leur pays pauvres au au cours de Développement c'est un moyen pour réaliser un rêve de jeunesse qui est le travail et l'habitat le savoir vivre et la bonne transaction

L'immigration clandestine, peut être définie comme le déplacement des personnes de leur pays d'origine vers des autres pays pour obtenir les nationalités de ces pays.

Premièrement, ce que nous appelons le chômage structurel où les employeurs négligent les travailleurs d'origine parce qu'ils choisissent d'employer les immigrants qui acceptent des bas salaires.

Deuxièmement, Les migrations entraînent une augmentation de la population des pays d'accueil. Ce qui augmente la demande d'installations et des services sociaux, comme les hôpitaux, les transports publics, les écoles et autres, et cela conduit à imposer davantage de taxes à la population.

Finalement, L'immigration et l'augmentation de la population augmentent la pression sur le logement, et donc les coûts des loyers et les prix des logements augmentent.

Comme conclusion, nous constatons que l'immigration est le résultat d'un pays qui ne peut pas subvenir au besoin social des citoyens alors ils fuient vers d'autres pays.

L'immigration clandestine :

Beaucoup des jeunes choisissent la solution de l'immigration clandestine pour fuir leur situation dans leur pays ou même avec leur familles. Personnellement, je suis contre l'immigration pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la loi anti-immigration qui criminalisent l'entrée discrète et ça provoque des problèmes par exemple l'emprisonnement.

Ensuite, la perte d'argent tels que l'argent qui gaspillé lorsque l'essayant d'immigration.

Enfin, l'immigration clandestine cause des blessures à mort comme la noyade.

Pour toutes ces raisons, l'entrées irrégulières sur un territoire d'étrangers détruit l'avenir des gens et spécialement les jeunes et les met en danger.

Annexes 02 : Copies du 2^{ème} jet (avec grille d'auto-évaluation)

L'immigration clandestine est un phénomène qui s'est largement répandu en Algérie ces dernières années. Alors que des jeunes migrent vers les pays européens, à la recherche d'une vie meilleure.

P'abord, ce phénomène de nombreux aspects négatifs, représentés par la noyade des migrants à la mer pendant la migration. Et cela considéré comme une perte humaine, ensuite, le chômage va aussi beaucoup s'étendre à cause du manque de jeunes, et le pourcentage de jeunes va diminuer, et si la situation continue comme soul Algérie va devenir un vieux pays.

Enfin, je pense que c'est mieux pour les jeunes Algériens de rester dans leurs pays et d'étudier pour assurer un avenir meilleur en Algérie.

Je pense que beaucoup de jeunes
veulent émigrer à l'étranger, même
clandestinement. Certains les approuvent.
D'autres non.

A mon avis personnel, je n'approuve
pas ces jeunes pour plusieurs raisons.

D'abord, beaucoup sont morts à la
mer ou ont disparu dans des pays de passage
comme la Grèce.

Ensuite, avec l'argent qu'il va
donner pour émigrer, il peut monter un petit
projet dans pays.

puis, même s'il arrive en Europe,
il va se cacher pour ne pas être attrapé par
la police.

Enfin, même s'il travaille, il
n'est pas payé comme les autres.

Je pense pour ma part, il faut que
les jeunes restent dans leurs pays. De plus, l'état
doit leur dispenser des opportunités de travail.

Incarnéments de l'immigration clandestine

L'immigration est le mouvement de personnes d'un pays à un autre à la recherche d'une vie meilleure et d'opportunités d'emploi.

D'abord, je suis contre l'immigration clandestine, je ~~sais~~ ^{sais} car elle entraîne des blessures ou la mort pour beaucoup; en particulier la noyade.

Ensuite; je pense ^{que} la perte de beaucoup d'argent qui est gaspillé lorsqu'il payé dans la tentative d'immigration clandestine, De nombreuses personnes peuvent être exposées à la fraude car qu'elles immigreront illégalement.

Enfin; les migrants peuvent être arrêtés, emprisonnés et expulsés.

L'immigration clandestine ou l'immigration irrégulière est l'entrée illégale ou discrète sur un territoire National d'étrangers, cette genre d'immigration concerne généralement les habitants du pays relativement pauvres cherchant un meilleur niveau de vie dans les pays plus riches que celui dont ils sont issus.

Personnellement, je suis contre cette type d'immigration. D'abord, elle contient des inconvénient, parce que les immigrés clandestins sont peut être exposés à une peine d'emprisonnement par les Sécurité. Ensuite, ils se mettent en danger à cause des perturbateurs.

météorologiques dans les mers pouvant provoquer
des grosses vagues qui se mettent les immigrés
en risque de mort! Enfin, les immigrants illégaux
gaspillent beaucoup d'argent sans aucun avantage.

Finalement, nous concluons que l'immigration
clandestine est l'une des manifestations les plus graves
qui menacent la vie humaine.

Les raisons qui poussent les gens à l'immigration clandestine sont différentes.

Cependant, à mon avis, je suis contre ça parce qu'il est dangereuse par ses conséquences.

D'abord exposition à des blessures pendant la migration ou la noyade à la mer, En suit à des troubles sociaux et psychologiques ainsi qu'à la possibilité d'arrestation d'emprisonnement et d'expulsion; Exposition à la fraude en essayant d'immigrer, En fin la perte d'argent dans les tentatives infructueuses d'immigration légale.

Je pense que les raisons sont suffisantes pour qu'une personne réfléchisse avant d'entreprendre une telle démarche qui peut lui coûter la vie.

Ces dernières années en Algérie beaucoup de jeunes veulent émigrer à l'étranger même clandestinement. On m'a personnellement appris que ces jeunes pour plusieurs raisons :

Tout d'abord beaucoup sont morts à la mer ou ont disparu dans le pays de passage comme la Libye. Puis avec l'argent qu'il va donner, il peut acheter un petit projet dans son pays. De plus même s'il arrive en Europe, il va se cacher pour ne pas être attrapé par la police. Enfin même s'il travaille, il n'est pas payé comme l'an passé.

Pour conclure l'immigration clandestine est un départ vers l'inconnu parfois même un rendez-vous inévitable avec la mort.

L'immigration clandestine est la migration de jeunes d'un pays à un autre sans visa et illégalement à la recherche de vie, et c'est un phénomène dangereux qui doit être combattu.

D'abord, je pense que les jeunes immigrants ont été exposés à des blessures, à la mort, à la noyade, et parfois à la dispartatè.

Ensuite, je crois elle cause des problèmes psychologiques tels que l'anxiété, le stress et la dépendance.

Enfin, elle menace la stabilité économique, sociale et sécuritaire des pays.

Pour toutes ces raisons, je suis contre ce phénomène, car il a beaucoup de points négatifs.

L'immigration illégale est l'émigration de certaines personnes à travers la mer dans des bateaux à la recherche d'un bel avenir, **à lors** quelles sont les raisons qui poussent les gens à émigrer ?

en suite, je n'aime pas et ne soutiens pas l'immigration clandestine, car elle cause la mort de nombreuses personnes par exemple et elles peuvent être emprisonnées à cause de cela et elle éloigne de nombreuses personnes de leur famille, **je pense** la plupart des gens voyagent à la recherche d'un avenir meilleur et d'une vie heureuse mais tous les rêves ne se réalisent pas.

en fin, l'idée d'immigration illégale doit être évitée car elle est dangereuse et peut entraîner la mort et des problèmes majeurs et dangereux. **Donc**, vivre en Europe et un rôle où la dignité m'empêche de la faire sans papiers.

L'immigration clandestine est un voyage à travers la mer sans visa, à mon avis. L'immigration forcée plusieurs positifs, ^{par exemple} il s'agit d'un voyage au début d'une nouvelle vie et de leurs pros.

D'abord, résoudre le problème du ratio de pauter de vieillissement, et configure la communauté, et un jeune homme, fournir de la main d'œuvre.

Ensuite, composition d'une communauté de la diversité culturelle, Augments la production économique et améliore le niveau de vie, et Apprendre de nouvelles langues enfin, les jeunes qui cherchent des femmes mariées pour former une famille avec eux. L'immigration clandestine pour moi, est considéré comme

une nouvelle vie dans un nouveau
lieu de nouvelles personnes.

911

L'immigration clandestine

d'abord, je veux que L'immigration clandestine est une solution au jeunes pour commancer une autre vie.

ensuite, Je pense par exemple un autre mode de vie et pour passer un pays qui respect leur droit et assure leur besoins qui sont des droit simple dans leur pays pauvre.

enfin, personnellement je veux L'immigration clandestine c'est une cours de developpement c'est un moyen pour realiser un reve de jeunesse qui est le travail et l'habitat le savoir vivre et la bonne transaction.

L'immigration clandestine, peut être définie comme le déplacement des personnes de leur pays d'origine vers autres pays pour obtenir les nationalités de ce pays.

Premièrement, ce que nous appelons le chômage structurel où les employeurs négligent les travailleurs d'origine; par ce qu'ils choisissent d'employer les immigrés qui acceptent des bas salaires.

Deuxièmement, je pense que les migrations entraînent une augmentation de la population des pays d'accueil, ce qui augmente la demande d'installations et des services sociaux, comme les hôpitaux, les transports publics, les écoles et autres, et cela conduit à imposer davantage de taxes à la population.

Finalement, l'immigration et l'augmentation de la population augmentent la pression sur le logement, et donc les coûts des loyers et les prix des logements augmentent.

Comme conclusion; nous constatons que l'immigration est le résultat d'un pays qui ne peut pas subvenir au besoin social des citoyens, alors ils fuient vers autres pays.

L'immigration clandestine

Beaucoup des jeunes choisissent la solution de l'immigration clandestine pour fuir leur situation dans leur pays ou même avec leur familles. Personnellement, je suis contre l'immigration pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la loi anti-immigration qui criminalise l'entrée discrète et ça provoque des problèmes par exemple l'emprisonnement. Ensuite, la perte d'argent tel que l'argent qui gaspillé l'essayant d'immigration. Enfin, l'immigration clandestine cause des blessures à mort comme la noyade.

Pour toutes ces raisons, l'entrées irrégulières sur un territoire d'étrangers détruit l'avenir des gens et spécialement les jeunes et les mets en danger.

